

2 des 2 exemplaires réservés par la Société

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE SENLIS

(RECONNUE ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE EN 1877)

6^{ème} Volume

COMPTES RENDUS
ET
MÉMOIRES

ANNÉE 1956





SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE ET
D'ARCHÉOLOGIE DE SENLIS

NOTICE :

13713

CB :

7404

SOCIÉTÉ
D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

DE SENLIS

COMPTES RENDUS

ET

MÉMOIRES



ANNÉE 1930

SHAS



0 00000 074049

BULLETIN ANNUEL

de la

Société d'Histoire et d'Archéologie de Senlis

(Ancien Comité Archéologique)

Fondée en 1862

Reconnue d'utilité publique en 1877

Siège Social : Hôtel de Ville de SENLIS (Bibliothèque)

ANNÉE 1956



Bureau : Président : D^r R. Bénard ;

Vice-Présidents : Chanoine Dupuis, D^r Dautheuil ;

Secrétaire Général :

Secrétaire : Mlle Dugas ;

Trésorier : W. Marot. — Conservateur : D^r Dautheuil.

La Société se réunit le deuxième dimanche de chaque mois (sauf en Août et Septembre), à 14 h. 30, dans la bibliothèque de la Société (Hôtel de Ville).

Toute la correspondance doit être adressée au Siège Social. Les cotisations doivent être envoyées à M. W. Marot, trésorier, 27, Val d'Aunette, à Senlis - C.C.P. 700-90.



ADMISSIONS :

18 Mars 1956 :

M. RENAUD Henri, à Vineuil-Saint-Firmin.
M. KIPFER Maurice, à Senlis.

13 mai 1956 :

M. BONTE Pierre, à Senlis.

10 Juin 1956 :

M. HERMITTE, architecte à Paris.
M^e HUET Bernard, avoué, à Senlis.
M. SCARD Roger, agriculteur, à Crépy-en-Valois.
M. de CORNOIS, fabricant de sucre, à Crépy-en-Valois.
Mlle AMANIEU, conservateur du Musée d'Art, à Senlis.

8 Juillet 1956 :

M. BIRNBAUM Georges, coiffeur, à Chantilly.

18 Novembre 1956 :

Père HALLU Roger, Collège Saint-Vincent, à Senlis.

AVIS AUX SOCIETAIRES

Les Sociétaires, qui ne l'ont pas encore fait, sont priés d'acquitter leurs cotisations échues. Ils peuvent acquitter dès maintenant leur cotisation pour 1957 (50 francs pour la cotisation simple, 250 francs pour la cotisation avec abonnement au Bulletin) entre les mains de M. W. MAROT, trésorier, n° 27, Val d'Aunette, à SENLIS.

C. C. P. Paris 700 - 90

Séance du 8 Janvier 1956

ANTOINE BAUMÉ, ENFANT DE SENLIS

par le Docteur Dautheuil

Analysant l'ouvrage consacré à Baumé par M. Davy, docteur en pharmacie, le conférencier fait revivre un senlisien qui mériterait plus de notoriété parmi ses concitoyens.

Si Guillaume Baumé, le père de notre personnage, était né à Compiègne (pas bien loin de chez nous), sa mère, Antoinette Courroye, descendait d'une ancienne famille de juifs polonais, les Polecq, convertis et fixés à Senlis, dès 1591, dans la paroisse St-Rieul et qui donnèrent à notre ville plusieurs pâtisseries-rôtisseurs. Lors de son mariage, vers 1727, Antoinette Courroye apportera en dot à Guillaume Baumé l'hôtellerie paternelle « A Saint-Antoine ». En 1730, le ménage acquiert l'hôtellerie du Grand-Cerf. Situées dans la rue St-Antoine (actuellement rue de Villevert), les deux hôtelleries sont bien placées, sur le passage obligé du trafic routier (la grande route actuelle n'existait pas encore). La famille est à l'aise.

A treize ans, ou plus vraisemblablement quinze, Antoine Baumé (ainé de cinq enfants), est placé chez un apothicaire de Compiègne. En 1745, ses biographies nous le montrent garçon apothicaire (on dirait aujourd'hui « élève »), chez Claude-Joseph Geoffroy à Paris, rue Bourg-Tibourg ; appartenant à une dynastie de savants, membre de l'Académie des Sciences, Claude-Joseph Geoffroy était le frère d'Etienne-François qui tenta le premier de saisir les lois du rapprochement des molécules dont dépendent les phénomènes chimiques. Le jeune Baumé profita remarquablement de son séjour dans ce milieu savant, consacrant ses loisirs à l'étude des nouveaux livres de sciences et accédant rapidement à des fonctions de directeur ; le premier de ses ouvrages « la Dissertation sur l'éther vitriolique », résume des observations datant de cette époque (hiver 1752).

Venu de province, issu d'une famille étrangère à la profession, sans fortune et probablement sans appui, Baumé dut en appeler au conseil d'Etat du roi pour se faire admettre aux examens de maître-apothicaire ; mais, il traita si bien les difficiles questions qui lui furent posées qu'il fut reçu au milieu des éloges, et des applaudissements. En 1753, il fondait une officine à Paris rue St-Denis, face à l'église St-Leu, et s'associait avec le chimiste et médecin Macquer pour créer un cours de chimie ; neuf ans plus tard, il transférait son officine rue Coquillière ; c'était un établissement important où se trouvaient, non seulement la pharmacie de détail, mais cinq laboratoires bien outillés ; Baumé entendait étendre son activité à la fabrication et à la droguerie. En 1767, il obtint un privilège pour la préparation en grand du sel ammoniac, à Gravelle. Par suite de désaccord avec ses associés, il abandonna bientôt cette manufacture. D'ailleurs, entré à l'Académie des Sciences le 23 décembre 1772, il aspire de plus en plus à se consacrer à la recherche. En 1780, il cède son officine de la rue Coquillière et, dans l'aisance, se retire à Tours pour y étudier le blanchiment des toiles. Il tente aussi l'expérience du mariage et, en 1781, épouse Marie-Louise Matis, marchande mercière à Paris. De ce mariage naît en 1784 une fille qui deviendra Mme Margueron ; mais le ménage Baumé s'accorde mal, madame est légère, monsieur violent ; une séparation de corps survient en 1787. Mme Baumé se retire rue du Vieux-Colombier à Paris, au couvent des Dames de la Miséricorde.

Baumé reste avec sa fille dans sa propriété du village des Ternes. Pensionnaire de l'Académie des Sciences en 1785, démonstrateur au collège de Pharmacie, il jouit d'une belle aisance. Mais pour être belle, une aisance n'est jamais solide, la fortune de Baumé est placée, partie sur l'Etat, partie sur le duc d'Orléans. La Révolution ruine le malheureux ; elle le ruine complètement en supprimant toutes les Académies le 8 août 1793. D'ailleurs, le 12 mai 1794, Baumé doit démissionner du comité de consultation des Arts et Métiers, créé par l'Assemblée Nationale ; il allègue qu'affaibli par l'âge et n'ayant plus de domicile à Paris, il lui serait impossible de suivre les travaux du bureau. En réalité, il s'est bravement compromis, ainsi que son collègue Cadet de Vaux en prenant la défense de Lavoisier, faussement accusé de malversations. Lavoisier condamné à mort, Baumé a compris que mieux vaut se faire oublier ; il reste seul aux Ternes, dans une gêne croissante.

La Terreur passée, on retrouve Baumé fin 1795 ; dans une lettre adressée au Comité d'instruction publique du Directoire, il demande un secours : « J'ai 68 ans, une fille de 12 ans, ma fortune actuelle est insuffisante pour me procurer le pain et le bois. Je viens de vendre une partie de mes effets pour suppléer à ce qui me manque et touche au moment d'être forcé de refaire une seconde vente ».

Comment, dans de pareilles conditions, continuer les précieuses expériences de chimie ? Heureusement, le Comité entend l'appel de Baumé ; le 18 octobre 1795, à titre de récompense nationale une somme de 1.500 livres lui est accordée ; ayant sans doute tiré quelques ressources de ses publications, en particulier de l'édition des « Eléments » de 1795, il s'installe de nouveau apothicaire en 1796, au cimetière St-Jean, avec son futur gendre Margueron. L'Académie s'était reformée en 1795, sous le nom d'Institut National des Sciences et des Arts. Baumé y fut admis en qualité d'associé étranger, son obstination à combattre les théories nouvelles de la chimie lui ayant valu la réprobation de ses collègues. Ses affaires de nouveau prospères, Baumé transféra son officine rue St-Honoré, numéro 199, où il mourut le 15 octobre 1804.

Cet homme indomptable, qui disait la vérité en pleine Terreur et, comme l'araignée, réparait toujours sa toile, fut d'une prodigieuse activité, inventant sans cesse de nouveaux remèdes (et même de l'encre sympathique), retrouvant la recette du taffetas d'Angleterre, créant la formule moderne des laboratoires qui fabriquent en gros les produits de pharmacie et servent la clientèle de province, voire des colonies (des apothicaires de Saint-Pierre-de-la-Martinique adressent des commandes à Baumé). S'approvisionnèrent aussi à la droguerie de la rue Coquillière des médecins et chirurgiens, des industriels, des négociants divers, des professeurs ou amateurs de sciences : Utrecht, Aix-la-Chapelle, fournissent des clients à Baumé ; les hôpitaux de province, les communautés religieuses, lui font des commandes, telle la Présentation à Senlis.

N'oublions pas non plus l'aréomètre de Baumé et le grand nombre d'études scientifiques rédigées par lui, dont, en 1767 « Sur les mouffettes dans une cave de Senlis », des procédés de teinture, d'autres pour éteindre les incendies, pour la distillation des vins, pour le raffinage du salpêtre brut, pour le blanchiment des soies, la perfection à donner aux pièces d'artillerie (mémoire adressé à Carnot, le 27 messidor an IV, et qui devait contribuer à tirer Baumé de son demi-exil des Ternes).

Si l'œuvre de Baumé peut paraître inégale et confuse, il faut surtout lui reconnaître le mérite d'une véritable mise au point pour sa spécialité des connaissances du XVIII^e siècle, grâce à sa « Chimie » et surtout à ses « Eléments de pharmacie ».

Ne mériterait-il pas mieux qu'une impasse dans sa ville natale, cet infatigable chercheur ?

Séance du 12 Février 1956

**LE MOUVEMENT DES CROISADES
DANS LE BEAUVAISIS, LE VALOIS
ET LE VERMANDOIS**

par Mlle Dugas

(suite)

La 3^e croisade, fut peut-être la plus suivie par nos chevaliers régionaux ; le sultan Saladin venait de prendre Jérusalem et, dès janvier 1188, une conférence franco-anglaise eut lieu entre Gisors et Trie-Château pour étudier cette éternelle « question d'Orient ». Philippe Auguste et Henri Plantagenet constatèrent la nécessité de faire la paix entre eux pour aller délivrer les chrétiens de Palestine ; du côté français, assistaient Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, ancien prisonnier des camps égyptiens, son frère Robert, comte de Dreux, Guillaume et Dreux de Mello, le comte de Beaumont, le comte de Clermont, Guy le Bouteiller de Senlis, Raoul de Cuigny, Gérard et Beaudouin de Fournival, Thomas de Francastel, Jean de Cuignières, Pierre de Fouilleuse, Roger de Fransures et Jean de Creil. Un éloquent appel de l'archevêque de Tyr, Guillaume, jeta les deux souverains dans les bras d'un de l'autre et tous les assistants prirent la croix, rouge pour les français, verte pour les anglais. D'autres barons devaient bientôt se joindre à ce premier noyau ; nous connaissons leurs noms par les innombrables chartes de donations faites par les croisés aux monastères et aux établissements hospitaliers de la région : Enguerrand de Crèvecœur, Pierre de Milly, puis Sagalon de Milly, Nivelon-le-Pauvre, Guillaume-le-Loup, Bouteiller de Senlis rejoignirent l'armée en 1190. Les préparatifs sont longs, de cette croisade composée en grande partie de gens de l'Oise et d'anglais. On prend toutes ses précautions : précautions morales par d'abondantes aumônes qui mettent les âmes en paix, précautions militaires par le renforcement de toutes les villes et places fortes de la région dont les maîtres suivront bientôt le roi : Beauvais, Auneuil, Breteuil, Clermont, Creil, Francastel, Gerberoy, Gournay-sur-Aronde, la Neuville-Roy, Lihus, Milly, Pont Ste-Maxence, Oudeuil et autres lieux.

Enfin, Raoul de Clermont gagne Marseille puis Messine où Philippe Auguste vient le rejoindre après une pénible traversée où l'orage, la tempête, ont fait subir beaucoup de pertes à nos fiers barons qui sont tout heureux de toucher en dommages de guerre : Guillaume de Mello, 400 onces d'or, Dreux, 200 onces, Mathieu de Montmorency, 300 onces. Pour se refaire, l'armée hiverne à Messine et le roi s'y attarde avec les siens, tandis que Raoul de Clermont, Henri de Champagne, Thibaut de Blois, le comte de Châlons, le comte Etienne parviennent les premiers devant St-Jean d'Acre que les chrétiens assiègent vainement depuis deux ans. On est alors en juillet (1190 ?) l'hiver trouve nos gens encore là et la situation devient effroyable ; pour pallier à la misère générale, nos barons doivent faire une collecte dont le produit est ensuite distribué « à chacun selon ce qu'il était et ce qu'il souffrait ». Le comte de Clermont se distingue par sa générosité.

A Pâques arrivèrent en renfort le roi Philippe de France, le comte de Flandre, le comte de St-Pol, Guillaume de Garlande, en grande compagnie, et l'amî fidèle du roi, Guillaume de Mello. Richard Cœur-de-Lion, soucieux d'assurer le ravitaillement des croisés s'attaque à Chypre dont il veut achever la conquête, cette île fourrissant en abondance l'approvisionnement nécessaire ; prudence incompréhensible à nos barons français toujours pressés d'en finir. Dreux de Mello et l'évêque de Beauvais,

envoyés auprès du roi d'Angleterre pour hâter sa venue, échangeant avec lui de violents propos dont Richard se souviendra, et ne le font pas bouger de Chypre une heure plus tôt ; il n'arrive à St-Jean-d'Ancre qu'après avoir tout organisé selon ses vœux.

Le 13 juillet 1191, enfin, Dreux de Mello et Hugues de Gournay, accompagnés chacun de cent hommes d'armes, prennent possession d'Acre aux noms des rois de France et d'Angleterre.

Le siège d'Antioche allait mettre à rude épreuve non seulement le courage de nos croisés, mais leur persévérance, vertu beaucoup plus rare chez eux que la bravoure. L'énorme place forte d'Antioche avec ses 450 tours et ses murs larges comme une route devint l'enjeu d'une lutte féroce ; assiégés et assiégeants mouraient de faim et, parmi les derniers, on vit d'accablantes tentatives de désertion, comme celle de Pierre l'Ermite et du vicomte de Melun, des héros de la première heure, qui pouvaient bien verser leur sang dans les batailles mais ne supportaient pas les tortures d'un estomac vide. La ville enfin prise, les Francs se trouvèrent à leur tour assiégés par une armée de renfort musulmane ; famine et désertions reprirent de plus belle ; étaient-ils du Grandmesnil de Normandie ou de celui de Beauvais, ce Guillaume et cet Aubri de Grandmesnil qui, dans la nuit du 11 au 12 juin 1198 se laissèrent glisser le long d'une corde jusqu'au bas des remparts d'Antioche ? Excommuniés, ils n'osèrent pas abandonner complètement leurs compagnons d'armes et s'en furent rejoindre l'armée de secours envoyée par Alexis Comnène pour délivrer les croisés. Le 28 juin eut lieu le combat décisif. Les Francs n'étaient soutenus que par leur confiance en Dieu, Hugues de Vermandois mourant d'une indigestion de pied de chameau (son cuisinier avait cru bien faire en lui préparant cet étrange mets acheté au marché noir), Hugues refusa de rester dans la ville et combattit héroïquement.

Pourquoi ce brave à son tour, abandonna-t-il la croisade avant la fin de l'épopée ?

Antioche avait été promise par les Francs à l'empereur Alexis, son véritable maître, en échange de l'alliance des Byzantins ; mais, dans un moment de découragement, les autres chefs avaient promis la ville au prince de Tarente, Boemond, s'il parvenait à s'en emparer. Fallait-il tenir la première promesse ou la seconde ? Hugues de Vermandois fut envoyé à Constantinople pour essayer d'arranger cette difficile situation. L'obstination de Boemond à garder Antioche fit échouer les négociations.

Alors se produisit un coup d'éclat qui déconcerta les croisés : Hugues de Vermandois quittant Constantinople, reprit le chemin de Crépy-en-Valois ; lassitude d'un noble cœur devant la mauvaise foi humaine. Pourtant, un jour, Hugues résolut de rejoindre ses anciens frères d'armes avec une armée de secours dirigée par le comte de Blois. Ce fut une catastrophe ; à peine débarqués en Syrie, les malheureux tombèrent dans une embuscade des Turcs. Hugues, grièvement blessé, alla mourir à Tarse le 18 octobre 1202, âgé de 45 ans ; la même année, Nevelon II de Pierrefonds et son père Hugues, évêque de Soissons, se croisèrent ; Hugues de Soissons mourut épuisé par le voyage avant d'avoir vu la Terre sainte et Nevelon n'en revint pas.

Parmi les barons du Valois, Gervais de Bazoches était un des plus braves et des plus insupportables, traitant Beaudoin de Jérusalem comme son égal et forçant la sympathie de son suzerain irrité, par la manière désinvolte dont, avec quatre hommes, il mettait en fuite un rezzou damasquin. Devenu prince de Galilée, il fut, pendant une dizaine d'années, la terreur des musulmans qui n'eurent raison de lui que par un piège où ce lion s'élança fougueusement. Pour sa liberté, les sarrazins demandaient trois villes : Ptolemais, Zapha et Tabarie.

De l'argent tant que vous voudrez, répondit Beaudoin, la mort dans l'âme mais le visage impassible ; mais, quand vous auriez réduit en captivité toute ma famille avec tous les autres chefs, je ne rendrai pas, pour leur rançon, les trois villes !

Gervais refusa sa dernière chance, l'apostasie, et ce fils du Valois mourut comme le patron des archers de son pays, percé

de flèches sur la grande place de Damas. D'aucuns disent pourtant qu'il fut décapité. Les infidèles conservèrent précieusement sa tête, cette tête noble et orgueilleuse qui ne s'était jamais inclinée que devant Dieu.

Helinet de Mouy, Dreux de Trie, Simon de Saint-Samson, complètent ce que nous pouvons savoir sur le mouvement de la première Croisade dans notre région ; pendant quelques années, nos barons s'accordèrent un peu de bon temps pour se chamailler entre voisins ; Raoul de Vermandois tenta d'évincer du Beauvaisis le paisible Renaud II de Clermont, Pierre de Milly ravagea le Beauvaisis pour se venger du clergé qui l'avait excommunié en raison de son divorce (il avait injustement répudié sa femme pour épouser sa cousine, nièce de Manassés de Bulles) ; l'évêque de Beauvais, Eudes, n'eut que le temps d'empêcher une armée royale de venir « rétablir l'ordre » dans la région ; c'eût été la catastrophe finale ; l'excommunication prononcée contre Pierre de Milly fut levée à condition qu'il partirait pour la croisade que Saint Bernard prêchait. De nouveau, la Terre Sainte se trouvait en péril par la chute d'Edesse, capitale de la principauté fondée par Beaudoin de Boulogne ; l'évêque Eudes, Pierre de Milly, Manassés de Bulles, Adam, châtelain de Beauvais, Raoul de Mello, Guillaume Aiguillon de Trie, Dreux de Mouchy, Evrard de Breteuil, petit-fils du fameux Walter, prirent la croix, ainsi que Simon, évêque de Noyon, fils de Hugues de Vermandois.

Evrard de Breteuil, Manassés de Bulles, Adam de Beauvais, tombèrent dans une bataille. Simon périt d'épuisement à Selencie, le beau et vaillant Raoul de Mello, après avoir failli épouser la princesse d'Antioche, mourut en défendant le comte de Tripoli contre les fanatiques « Assissims ».

Séance du 11 Mars 1956

**LE MOUVEMENT DES CROISADES
DANS LE BEAUVAISIS, LE VALOIS
ET LE VERMANDOIS**

par Mademoiselle Dugos

(suite)

La prise de Saint-Jean d'Acre avait coûté cher à nos croisés régionaux : Raoul de Clermont, Philippe d'Alsace, comte de Crépy, étaient morts pendant le siège.

Aussitôt la ville prise, Philippe de Dreux et les autres évêques de l'expédition réconcilièrent les églises depuis longtemps profanées, rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces pour cette victoire éclatante ; puis leurs positions consolidées, Philippe Auguste et le Cœur de Lion recommencèrent à se chamailler. Ce fut le mariage de la reine de Jérusalem qui leur fournit l'occasion d'une bonne querelle. Arrivée au pouvoir par la mort de sa sœur, la reine Isabelle ne pouvait espérer aucun soutien moral et politique de son mari, le bel et insignifiant Enfroi de Toron, et, en vérité, elle se souciait fort peu de cette carence, amoureuse qu'elle était de son charmant niais.

Mais les alliés, eux, ne tenaient pas à perdre Jérusalem et décidèrent de démarier Isabelle pour lui imposer un conjoint plus conforme à leurs vues stratégiques ; malheureusement leur candidat n'était pas le même. Les Anglais soutenaient Guy de Lusignan, les Français imposèrent Conrad de Montferrat qui, s'il faut en croire l'historien Ambroise, avait déjà deux autres épouses bien vivantes. La noce fut joyeuse, si joyeuse que pendant la promenade digestive traditionnelle, le Bouteiller de Senlis fut enlevé par les Sarrazins avec une vingtaine d'autres invités. S'il faut en croire Ambroise, le Bouteiller ne reparut jamais. Les autres chroniqueurs mentionnent l'enlèvement sans plus de commentaires. A coup sûr, il ne peut s'agir ni de Guy III, mort avant la croisade, ni de Guy IV qui vécut jusqu'en 1221 (bien que ses historiens parlent d'une captivité en Terre-Sainte). S'il faut admettre la thèse de la disparition, peut-être ce Bouteiller était-il un cadet de la famille.

Cependant, Philippe de France et Richard d'Angleterre étaient semble-t-il, bien décidés à toujours agir à contre-temps ; le 22 juillet 1191, plusieurs envoyés du roi de France, dont l'évêque de Beauvais et Guillaume de Mello, venaient trouver Richard pour lui exprimer le désir de son allié de rentrer en France. L'entrevue dut être pénible pour notre évêque et Guillaume de Mello obligés à pareille reculade eux qui, jadis, pressaient Richard d'agir ; eux, d'ailleurs, restèrent après le départ de leur roi. A la bataille d'Arsier, le 7 septembre 1191, on les vit charger l'ennemi en compagnie de Guillaume de Borriz (Bouri) fixé, lui, dans le pays.

L'unique héritière du comte de Clermont, Catherine, avait épousé Louis, comte de Blois, dont le père, Thibaut, était mort à Saint-Jean d'Acre comme Raoul de Clermont. Le jeune Louis, comte de Blois, Clermont et Breteuil, devait être un des chefs de la **IV^e croisade** et entraîner à sa suite de nombreux barons de ses comtés ; parmi ceux de notre région, figurent : Guillaume de Sains, Dreux de Cressonsacq, Pierre de Bracheux, qui devait être le héros de la croisade, Renaud de Béronne (ancien hameau situé près de Fitz-James), Mathieu de Valescourt, Henri de Montreuil,

Pierre de Villers, Hervé et Beaudouin de Beauvoir, Bègues et Hugues de Fransures, Jean de Noirémont.

Deux assemblées à Soissons et à Compiègne décidèrent du plan de la campagne. Tandis que Foulques de Neuilly enflammait le courage de nos barons régionaux, un moine du Beauvaisis, Eustache de St-Germer remplissait une mission identique en Angleterre et en Ecosse ; combattant pacifique, il n'en donna pas moins sa vie pour la libération de la Terre-Sainte et mourut épuisé par ses prédications, le 8 septembre 1211.

Au carrefour des routes du Nord, de l'Est et de la Grande-Bretagne, notre région ne peut que jouer un rôle important dans le mouvement des croisades ; elle est comme le creuset où se fondent les aspirations des peuples.

On sait comment les Vénitiens détournèrent le mouvement de la croisade vers Zara pour une question de finances. Ce qu'on sait peut-être moins, c'est que la coutumière indiscipline des croisés fut cause de cette faute. Le but premier de l'expédition était l'Egypte où la puissance musulmane aurait été frappée en plein cœur. Jugeant l'aventure trop périlleuse et de longue haleine, certains croisés préférèrent s'embarquer à Bruges (les Flamands) à Marseille ou en Pouilles (les Français) pour gagner la Syrie, accomplir leur vœu et rentrer chez eux dans le plus bref délai.

Lorsqu'il s'agit de régler le prix de la traversée aux Vénitiens, les passagers n'étaient plus assez nombreux pour que les quotes-parts prévues parviennent à constituer la somme voulue. Les chefs de l'armée, Louis de Blois et Clermont, Baudouin de Flandre, Hugues de Saint-Paul et Boniface de Montferrat eurent beau emprunter, donner leur vaisselle d'or et d'argent, ils n'arrivèrent pas à s'acquitter entièrement ; c'est alors que les Vénitiens leurs proposèrent de les tenir quittes du restant de leur dette s'ils voulaient, avant de naviguer vers l'Egypte, faire une expédition pour le compte de Venise. Il s'agissait de prendre Zara, ville chrétienne de l'Adriatique, mais port rival de Venise. Zara fut prise malgré l'interdiction du Pape, indigné de cette lutte fratricide. Hélas ! nos gens étaient mal partis, les chevaliers se lièrent bientôt avec Alexis, fils de l'empereur grec détrôné, Isaac l'Ange, et lui promirent d'aller rétablir l'ancien basileus sur son trône. Pour apaiser la colère d'Innocent III, irrité de cette déformation de l'entreprise sainte, on lui fit entrevoir la subordination à l'Eglise romaine, qui serait imposée à l'Eglise grecque. Le comte Louis de Clermont, comme les autres grands barons, embrassa fougueusement la cause du jeune Alexis et commanda un des sept corps de bataille à l'attaque de Constantinople, corps très grand et puissant et redouté, où devaient se distinguer particulièrement Guillaume de Sains, Bègue de Fransures, Dreux de Cressonsacq et l'héroïque Pierre de Bracheux qui, depuis le premier engagement jusqu'à l'assaut final, le 17 juillet 1203, fut au premier rang des combattants. C'est encore à lui et au clerc amiénois, Alexandre de Clari, que revient la seconde prise de Constantinople, quand, après un soulèvement des Grecs, les Croisés durent, en avril 1204, reconquérir la ville sur l'usurpateur, Alexis Doukas Murzuphle ; Aleaume de Clari et Pierre de Bracheux se glissèrent audacieusement dans la ville par une brèche ouverte dans une porte et, ayant mis les gardiens du poste en déroute, ils introduisirent leurs compagnons dans la place. Ainsi, la puissante Constantinople fut prise — tout simplement — par les gens de l'Oise et de la Somme. Le comte Louis, en proie à une violente crise de paludisme n'avait pu prendre part à l'action ; il était encore souffrant lors du sacre de Baudouin de Flandre, comme empereur de l'Etat grec ; cependant, il assista en bonne place à la cérémonie ; quand on mena l'empereur vers l'autel, Louis de Clermont marchait en tête, portant le gonfalon impérial.

Le jeune comte allait rendre bientôt un immense service au nouvel état franc, menacé d'une guerre fratricide entre Baudouin et le marquis de Montferrat devenu roi de Salonique. Les deux orgueilleux sires allaient se déchirer pour une question de préséance quand le comte Louis envoya le sage et « emparlé »

Bègues de Fransures faire entendre à l'empereur le rude mais persuasif langage de la raison, tandis que Villehardouin était expédié vers le marquis de Montferrat, mêlant adroitement les protestations d'amitié à l'assurance d'une volonté bien déterminée d'imposer la paix. Les ambassadeurs parvinrent à réconcilier les deux adversaires.

Au partage des terres qui eut lieu en octobre 1204, Louis de Clermont reçut le fief le plus important après le royaume de Salonique, le duché de Nicée, situé en Asie Mineure, de l'autre côté de la mer de Marmara. Pierre de Bracheux et Payen d'Orléans furent chargés de conquérir ce lointain domaine encore aux mains des Grecs. Le comte Louis n'oubliait pas sa patrie, le 2 novembre 1206, sa femme, Catherine, apporta à la cathédrale de Beauvais des reliques de Saint-Pierre et de Saint-André, récemment arrivées de Constantinople, don suprême du comte de Clermont à la terre natale. A cette date le jeune héros n'était plus. En mars 1205, Louis de Blois et Baudouin virent soudain les Grecs s'allier aux Bulgares, leurs anciens ennemis pour secouer le joug des Français dispersés à travers l'empire. Les villes de Thrace voisine de la Bulgarie se révoltèrent. Sans attendre leurs vassaux d'Asie Mineure qu'ils avaient appelés ; Baudouin et le comte Louis se portèrent sur les lieux de la révolte avec des effectifs très réduits, malgré l'aide du doge de Venise, tandis que, de son côté, le roi de Bulgarie, Kalojan, marchait au secours des habitants d'Andrinople révoltés, avec une imposante armée dans laquelle on comptait 14.000 Coumans, guerriers sauvages et païens, d'origine turque, armés à la légère d'arcs et excellent dans la guerre d'escarmouche et de surprise.

Après quelques escarmouches malheureuses, les Français décidèrent de faire le siège en règle d'Andrinople et de ne pas répondre aux provocations des Coumans. Hélas, le jeudi de Pâques, 14 avril 1205, le comte Louis en personne oubliait ces belles résolutions et, bientôt suivi par Baudouin, s'élançait avec poignée d'hommes à la poursuite des ennemis.

Attirés dans un guet-apens, les deux héros ne purent que lutter de courage et d'abnégation, chacun s'efforçant de sauver l'autre, tous deux succombèrent avec leurs fidèles, parmi lesquels Villehardouin cite un Mathieu de Valescourt qui pourrait bien être notre Mathieu de Valescourt. Le comte de Clermont resta sur le champ de bataille, tandis que l'empereur, capturé, allait mourir en captivité. Villehardouin et Manasé de l'Isle (Adam) parvinrent à sauver le reste de l'armée ; au petit jour, Pierre de Bracheux et cent chevaliers arrivèrent, trop tard malgré leur hâte, et ces rudes hommes pleurèrent leurs amis morts.

La mort du comte de Clermont et de l'empereur Baudouin aurait pu devenir une catastrophe pour les chrétiens d'Orient. Henri de Hainaut, le frère de Baudouin, devenu régent, puis empereur, après la nouvelle certaine du trépas de Baudouin, parvint à rétablir la situation avec l'aide des plus vaillants vassaux du comte Louis de Villehardouin et de Conon de Béthune ; une mort cruelle attendait deux d'entre eux. En 1206, le bulgare Kalojan s'empara de la ville d'Apros, dont la garnison latine était commandée par Bègues de Fransures. Ce fut un cruel carnage : massacre, déportation des habitants, destruction de la ville ; quant à Bègues de Fransures, amené au chef ennemi, il fut mis à mort sur le champ.

Pierre de Bracheux, lui, devait traverser les situations les plus dramatiques en se tirant longtemps d'affaire, à la grande admiration des chrétiens et des païens. La tête brisée au siège d'Andrinople, encerclé à Equise par les grecs révoltés, il semblait devoir éternellement défier la mort ; tant et si bien que Kalojan l'invita même dans son camp pour contempler de plus près l'héroïque géant.

En 1209, Pierre revint dans le Beauvaisis. Depuis si longtemps qu'il guerroyait, il aurait eu droit à un repos bien gagné ; mais ce n'était qu'un voyage d'adieu aux siens.

Après avoir mis ordre à ses affaires, fait plusieurs donations à des œuvres pieuses et à son fidèle écuyer, il reprit le chemin

de l'Orient pour y mourir en martyr. Fait prisonnier, vers 1210, par Théodore Lascharis, il semble bien que ce fut lui, ce haut personnage français dont parle le pape Innocent III, que Théodore aurait fait écorcher vif.

La France ne prit qu'une faible part à la **V^e croisade**, dirigée par Jean de Brienne, roi de Jérusalem, et André II, roi de Hongrie, sur l'Égypte où les Croisés s'emparèrent de Damiette (1219) que les Arabes reprirent deux ans après. Wibert de Saint-Sanson et Guy IV de Senlis, Milon de Nanteuil, évêque de Beauvais et son frère André, représentèrent cependant notre région dans cette expédition. A cette époque, les intentions de nos croisés sont partagées. En mai 1219, Simon, fils de Pierre, chevalier de Saint-Leu d'Esserent, part à la croisade contre les Albigeois.

Bien plus important est le mouvement de 1237, **VI^e croisade** dont les historiens modernes, assez curieusement, ne semblent pas tenir compte. Fut-il particulier à notre région ? A l'appel de Grégoire IV, nous voyons Simon II et Raoul de Clermont, Mathieu de Montmorency, Guillaume et Raoul de Senlis, Philippe de Nanteuil, Richard de Beaumont, Wualo et Jacques de Plainval, Hugues Foutnu de Bracheux prendre le chemin de la Terre-Sainte ; leur courage et leur indiscipline allaient de nouveau être funestes à plusieurs d'entre eux.

Lancés dans une expédition sans étude préalable des lieux et des forces de l'adversaire, Guillaume et Raoul de Senlis, Philippe de Nanteuil, le comte de Bar, Mathieu de Montmorency, Richard de Beaumont et un petit groupe de chevaliers de France et Syriens (500 cavaliers) tombèrent près de Gaza dans une embuscade tendue par les Egyptiens. Il ne leur restait qu'à bien lutter, ce qu'ils firent, mais en vain ; presque tous succombèrent dans la bataille. Guillaume de Senlis mourut en captivité, quant à Philippe de Nanteuil, emmené au Caire, il célébra en vers éloquents le trépas glorieux de ses frères d'armes, tout en stigmatisant la conduite de ceux qui, plus sages, avaient tenté de les détourner de leur expédition. Racheté, il put cependant rentrer dans son Valois natal, avec une provision de reliques dont il fit bénéficier l'église de Nanteuil.

VII^e croisade. Le comte de Bar était mort avec ses compagnons, mais l'esprit de la Croisade vivait encore. Les Fatimites du Caire étaient maîtres de Jérusalem. Pour les frapper au cœur de leur puissance, en Égypte, Saint-Louis allait, en 1248, s'embarquer à Aigues-Mortes, avec ses trois frères et la reine, sa femme. Cette fois encore, Philippe de Nanteuil était du voyage avec Mathieu de Montmorency, seigneur de Marly, Guy VI de Senlis, seigneur de Chantilly et d'Ermenonville, Milon de Chatillon de Nanteuil, évêque de Beauvais, Robert de Cressonssacq, Guillaume II de Mello, seigneur de Saint-Bris, Dreux de Mello et le jeune seigneur de Briehard, leur oncle Dreux de Mello, Eustache, pauvre de Hez, et son frère Manassès, Guillaume de Valescourt, seigneur de Béronne, Gérard du Mesnil, près Valescourt et Enguerrand, Châtelain de Breteuil.

Dreux de Mello, son neveu Guillaume et Robert de Cressonssacq moururent à Chypre dès le début de la Croisade. Milon de Chatillon fut pris par les infidèles au siège de Damiette et emmené en captivité au Caire. Il eut du moins la satisfaction de convertir les Infidèles, grâce à un miracle : la guérison d'un enfant baptisé. Le Bouteiller de Senlis mourut le 8 août 1249 devant Damiette ; Philippe de Nanteuil ne revint pas de la croisade ; enfin, Gautier d'Autresche éprouva le besoin d'aller combattre « seul » les Infidèles, malgré la défense du roi, et mourut le lendemain, des coups qu'il avait reçus.

Un appel de Blanche de Castille devait amener quelque dissension parmi nos barons. Le roi allait-il rentrer en France pour gouverner son royaume et abandonner la Terre Sainte avec tous les écolâtres et prisonniers de l'armée franque ou maintenir la présence française en Orient, à la veille d'incidents graves en Europe, où les trêves avec l'Angleterre touchaient à leur fin ? Le conseil tenu par Louis IX et ses grands vassaux se déroula dans

une ambiance toute moderne. Comme Guillaume de Beaumont, maréchal de France, se montrait favorable à la continuation de la croisade, son oncle, Jean de Beaumont, qui avait grande envie de retourner en France, lui cria : « Sale fumier, que voulez-vous dire ; rasseyez-vous et taisez-vous ! ». « Messire Jean, intervint le roi, vous agissez mal. Laissez-le parler ». « Certes, non, Sire, je n'en ferai rien ! ».

Guillaume dut se taire. Le style parlementaire de 1250 n'avait rien à envier à celui de 1956.

Cette terre lointaine que Jean de Beaumont avait si grande hâte de quitter, des moines, de pacifiques pèlerins n'hésitaient pas à en faire le voyage, comme les deux moines de Royaumont, Herbert et Adam qui, en 1253, viennent trouver le roi de la part de sa mère, pour une affaire de leur couvent. Le prieuré de la Magdeleine, à Mello, celui de Chaâlis, l'église de Villers-St-Sépulcre, le prieuré de St-Leu-d'Esserent sont la réalisation de vœux de pèlerins. Notre région fleurit au souffle de la Terre Sainte. St-Félix de Valois fonde l'ordre des Trinitaires pour le rachat des prisonniers en Orient. Les commanderies des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem surgissent à Senlis, Lagny-le-Sec, Cerny-en-Laonnois, Boncourt, Villedieu-les-Bailleul, Eterpigny. L'évêque Guérin, notre héros senlisien, fait ses premières armes en Palestine sous l'habit des chevaliers Hospitaliers.

Cependant, la **VIII^e croisade** soulève peu d'enthousiasme chez nos barons ; peut-être boude-t-ils St-Louis qui, au cours d'un procès retentissant, a condamné Enguerrand de Coucy, malgré l'intervention de Jean de Thourote, châtelain de Noyon. L'orgueil de nos grands vassaux est blessé par la justice égalitaire du roi. Aussi, voyons-nous seulement auprès du roi : Amauri de Mello, les sires de Montmorency et d'Auteuil, et un ancien senlisien d'occasion, Raoul Grosparmi, jadis trésorier de St-Frambourg, puis successivement évêque d'Evreux, cardinal d'Albe et légat du Saint-Siège en Orient. Raoul Grosparmi mourra quelques jours avant son ami Louis IX, devant Tunis, le 7 août 1270.

A côté de Raoul Grosparmi, Pierre de Chambly a figuré parmi les hommes de confiance de St-Louis, ainsi que l'abbé de Royaumont, Adam, celui que nous avons vu aller en Terre Sainte.

Une **dernière croisade** (qui n'avait de croisade que de nom) devait encore jeter nos barons sur les routes en 1284 : il s'agissait de tomber sur l'Aragon, ennemi de la dynastie française de Sicile être rebelle envers le St-Siège. L'attrait du nouveau, d'un voyage assez facile et de pillage lucratifs enthousiasma les gens de l'Oise actuelle, piétaille comme grands vassaux ; les « rôles » de l'armée nous ont conservé les noms des fer-vêtus de tous rangs qui prirent la route d'Espagne en ces années 1284-1286 : Raoul de Nesle, Gaucher de Thourote, Raoul de Clermont, Hue de Villiers, Jean des Barres, Ansel de Cressonsart, Renaud de Trie, Nivelon de Ronquerolles, Pierre de Thiverni, Oede des Barres, Jehan Choisel, Pierre de Ganne et son fils Jehan (Gannes, canton de St-Just), Hue de Fransures, Gaulort de Moy, Jean de Ronquerolles, Jehan de Soisi (Soisi ou Choisi-la-Victoire), Mathieu de Trie, Pierre de Chamblis, les arbaletiers : Giles de Compiègne, Jehan de Chambly, Hideux de Précy, Philippe de Chennevières, Philippe de Fouilleuse, Jourdain de l'Isle, Colin d'Ermenonville, et les charretiers menant les engins du roi : Philippe de Pierrefonds, Evrard de Saint-Just.

Mais, celui de nos compatriotes qui fit le plus lointain voyage pourrait bien être le clerc Robert de Senlis qui, en 1288, le 2 février, partit pour « le pays des Tartares » avec un autre clerc, Guillaume de Bruyères et le chevalier Gobert de Helleville. Le livre des dépenses des Templiers a gardé la mention des sommes fournies aux trois voyageurs. Il s'agissait d'accompagner à la cour de Perse Rabban Çauma, ambassadeur du prince mongol Arghoun : celui-ci avait proposé au pape Nicolas IV, aux rois de France et d'Angleterre une alliance pour arracher Jérusalem aux Musulmans ; pris entre les armées européennes d'une part et les hordes mongoles d'autre part, ceux-ci n'auraient pu résister. Malheureusement, occupés à leurs propres affaires avec l'Espa-

gne et le pays de Galles, Edouard 1^{er} et Philippe-le-Bel ne purent profiter de cette merveilleuse occasion. L'ambassade de Robert de Senlis et de ses compagnons ne fut guère qu'une visite amicale. Il est dommage que nulle relation détaillée ne nous soit parvenue de cette ultime intervention de notre région dans la grande épopée des Croisades.

GUILLAUME-FRANÇOIS BERTOU

Un ami du dernier évêque de Senlis

par M. le Docteur Dautheuil

Tremblay le fait naître à Senlis, mais c'est à Arras, en 1723, qu'il a vu le jour. Quand Mgr de Roquelaure fut nommé chanoine d'Arras, en 1744, par son oncle Mgr F^{ois} de Baglion de la Salle, évêque d'Arras, qui le conserva comme vicaire-général de 1748 à 1752, il fit connaissance de Bertou qui avait le même âge que lui. Bertou s'aiguilla vers les Jésuites ; mais en 1764, quand cet ordre fut supprimé en France, Mgr de Roquelaure, évêque de Senlis depuis 10 ans, appela près de lui son ami et le garda à Senlis comme secrétaire particulier. Il le fit nommer chanoine par son chapitre cathédral, ce qui provoqua quelques difficultés, parce que Bertou voulait être dispensé du stage. On l'adoucit pour lui, quand il fut nommé confesseur, puis supérieur des Ursulines de Clermont, et que la navette entre Clermont et Senlis lui imposait un surcroît de travail. En 1788, on prétendait à Senlis que l'abbé Bertou empêchait Mgr de Roquelaure de donner des secours aux habitants de Montlévéque décimés par une épidémie. « Le clergé du diocèse de Senlis était contre l'évêque qui donnait de grands repas ; son agent, l'abbé Bertou, que nous avons surnommé l'abbé Perd-Tout, et ses adhérents, employèrent tous les moyens pour faire nommer l'évêque député aux États-Généraux ». On lui préféra le curé de Sergy, Massieu, qui devint évêque constitutionnel de l'Oise et se maria. De 1789 à 1792, Bertou reste à Senlis avec Mgr de Roquelaure où ils devaient s'effacer. Mais la terreur s'accroît.

En 1792, le fidèle Bertou est à Arras où il se cache avec Mgr de Roquelaure, d'autant mieux que Bertou était d'Arras et pouvait y avoir de multiples relations. Les pauvres proscrits sont alors obligés de vendre la vaisselle d'argent de l'évêque. St-Aymour dit que Mgr de Roquelaure fut sauvé peut-être par Robespierre.

Après le 9 thermidor an II, Mgr de Roquelaure pense à revenir à Senlis ; mais s'y fixer eut été trop périlleux. C'est donc à Crépy-en-Valois, seconde ville de son diocèse, qu'il vient s'installer, toujours accompagné de son fidèle abbé Bertou, avec une de ses nièces, Mme Garnier, devenue en secondes noces Mme de Langlade. Le choix de cet asile était d'autant plus justifié qu'une vive amitié unissait depuis longtemps les deux réfugiés à l'abbé Alexandre, curé de la collégiale St-Thomas de Crépy. L'abbé Bertou aida donc son évêque dans l'administration de son diocèse, ce qu'il fit discrètement, clandestinement, de 1794 à 1802 et aussi très probablement dans l'administration du diocèse de Beauvais vacant par l'assassinat de Mgr de la Rochefoucauld. Dans la très modeste maison où Bertou habitait probablement avec son évêque, ils occupaient les loisirs que pouvait leur laisser l'administration secrète des diocèses à donner des leçons de latin au petit neveu de l'évêque et à quelques jeunes gens. Sans doute le petit volume du « dictionnaire mythologique » qu'on attribua à Mgr de Roquelaure autant qu'à Bertou, leur

a-t-il servi à donner quelques notions de cette science à des jeunes gens ?

De l'été 1794 à septembre 1797, nos deux amis demeurent à Crépy ; le culte est rétabli en fait, sinon en droit. Le 10 août 1797 Roquelaure vient à Senlis où il descend chez le doyen de la cathédrale. M. Bréda de Trossy probablement avec le fidèle Bertou. On donne la confirmation, on replace les reliques de St-Rieul dans une nouvelle châsse donnée par l'évêque qui officie pontificalement le 15 août.

Moins d'un mois après, le 4 septembre 1797, le coup d'état du 18 fructidor supprime tout culte, autrement que décadaire, l'évêque Roquelaure se cache à nouveau ; non plus à Crépy où son asile est éventé, mais à Paris où il reste, probablement avec Bertou jusqu'au 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799). Les fêtes décadaires sont supprimées le 10 thermidor an VIII (29 juillet 1800), le culte se rétablit et bientôt Roquelaure est nommé à Malines. En novembre 1801, il donne sa démission d'évêque de Senlis (qu'il était depuis 48 ans), mais il continue à administrer son diocèse jusqu'en 1802, où le diocèse de Senlis sera réuni à celui d'Amiens. Vers le 5 juillet 1802, Mgr de Roquelaure, installé solennellement à Malines le dimanche 4 juillet, nommait vicaire général l'abbé Bertou, son fidèle serviteur, bientôt nommé chanoine titulaire de Malines. Tous deux Roquelaure et Bertou, assistent au sacre de Bonaparte ; ils quitteront définitivement Malines le 26 septembre 1808, après la démission de Mgr de Roquelaure. Malgré les sympathies personnelles qu'ils inspiraient, ils avaient éprouvé bien des déboires et beaucoup d'ennuis en Belgique.

Revenu en France, l'abbé Bertou était probablement si décrépité avec ses 85 ans, qu'il ne pouvait plus rendre service à son maître ; il s'effaça discrètement.

C'est à ce moment qu'il dû retourner à Clermont, retrouver ses braves Ursulines, revenues elles aussi à Clermont en 1808, après un long séjour au château de Thury-sur-Clermont, chez le célèbre Cassini. C'est là, dans ce paisible couvent, qu'il dû mourir octogénaire en 1810. Les archives de l'archevêché de Malines conservent une lettre touchante de Mgr Roquelaure à Mme de Rasparé, dans laquelle il fait l'éloge de « cet ami de 50 ans qui savait allier à des vertus austères, de l'esprit, du goût et une aimable gaieté ».

On doit à l'abbé Bertou un petit ouvrage « Anecdotes françaises », sans grand intérêt, mais qui avait le mérite de ne contenir aucun récit scandaleux et d'annoncer l'esprit de la « petite histoire », telle que nous la conservons aujourd'hui, l'histoire d'un peuple, des hommes, et non pas seulement celle des grands hommes ; il faut croire que le public goûta fort ces anecdotes puisque la première édition (vers le mois de juin 1767) fut enlevée en moins de 8 mois et suivie de plusieurs autres.

En somme, si le bon abbé se distingua, ce fut beaucoup plus par sa fidélité de 50 ans à l'évêque de Senlis et sa fermeté dans l'épreuve, que par ses talents littéraires ; mais n'est-ce pas échanger un bien périssable prestige contre la plus durable réputation de vertu ?

Séance du 8 Avril 1956

HISTOIRE DU SEMINAIRE DE SENLIS

par M. le Docteur Dautheuil

(suite) (voir page 16-1953)

Les contestations entre le séminaire de Senlis et les paroissiens de Saint-Pierre au sujet de la cure, menaçant de ne jamais finir, M. de Trudaine, évêque diocésain, pensa que mieux vaudrait transférer le séminaire en un autre lieu du diocèse, et il crut l'avoir trouvé dans l'abbaye de la Victoire, située à un quart de lieue de Senlis, et de l'Ordre des Chanoines réguliers de St-Augustin. Ces chanoines, jadis d'une pitié fervente, avaient glissé, au XVIII^e siècle, de l'ordre dans les désordres, et M. de Trudaine jugea que le mieux serait de supprimer la manse conventuelle et d'en unir les revenus, bâtiments, jardins, droits, privilèges, etc... pour en jouir par les supérieurs et directeurs du séminaire, à la charge de dire les heures canoniales, célébrer le service divin, acquitter les fondations, payer aux religieux des pensions suffisantes et fonder dans le dit séminaire quelques places pour procurer à des prêtres âgés ou malades les moyens de subsister. Le séminaire devait aussi distraire une partie des fruits de la manse pour soutenir les hôpitaux de Senlis et de Chantilly et entretenir le collège ; ceci, proportionnellement aux revenus.

L'opposition à ce projet vint des chanoines de Ste-Geneviève de Paris, eux-mêmes sortis de l'abbaye de St-Victor dont avaient été tirés les premiers religieux de l'abbaye de la Victoire.

L'abbé Régulier de Ste-Geneviève, sa communauté et plusieurs abbayes de la même congrégation obtinrent du Souverain Pontife cette brève réponse au sujet de la Victoire : « Non mutatur, sed reformatur », c'est-à-dire : qu'on la réforme, mais sans changer l'état ni le premier institut. Comme, d'autre part, le duc d'Orléans était grand ami de la Communauté de Ste-Geneviève, il était à prévoir que le consentement de la Communauté du séminaire de Senlis à cette translation, en 1728, ne changerait pas grand chose au cours des événements. D'ailleurs, ce consentement n'était pas absolument enthousiaste ; il y avait bien, à Senlis, l'ennui des chicanes avec les paroissiens ; mais les bâtiments du séminaire étaient vastes, bien aménagés, contigus à l'église. Aller à la Victoire, c'était s'engager dans des travaux de réfection, d'aménagement ; puis, que ferait-on des bâtiments de Senlis ? Trop grands pour loger un curé (le presbytère avait été détruit) impropres à l'usage de gens du monde ; enfin, quitter la cure, c'était abandonner le canonicat, c'est-à-dire renoncer au plus clair du revenu de la communauté. Mieux vaudrait gagner l'esprit des paroissiens en choisissant des supérieurs plus âgés et rester à Senlis dont la paroisse n'était pas bien lourde : 600 paroissiens, l'aide de confrères ; tandis qu'à la Victoire il faudrait faire l'office canonial tous les jours, fournir douze sujets, prendre soin des prêtres infirmes et faire les derniers bons destinés pour les hôpitaux et le collège...

En 1731, M. Cousin mit en exécution le décret que M. Trudaine avait donné, en 1727, pour séparer la qualité de curé de celle de supérieur. M. Daon fut chargé de la supériorité du séminaire et de la direction des Ordinands en qualité de leur préfet. M. Estancelin, ancien supérieur, conserva la charge de la cure. Il n'était plus question de transférer le séminaire à l'abbaye de la Victoire.

Cependant, la Communauté restait toujours besogneuse. Pour établir un fonds à la disposition des évêques, destiné, soit à aider les jeunes ecclésiastiques dans le cours de leurs études à Senlis ou à Paris, soit à soulager d'anciens prêtres, vieillissants dans leur saint ministère et pauvres, Mgr de Roquelaure, par décret du 1^{er} août 1774, supprima le prieuré de Geresme de l'Ordre de Ste-

Geneviève, dépendant de l'abbaye de la Victoire près Senlis, le prieuré de St-Germain de Versigny, dépendant de l'abbaye de St-Martin-aux-Bois (puis du collège Louis-le-Grand), les chapelles de St-Jean-Baptiste et de St-Nicolas érigées en l'église de Baron, de Notre-Dame érigée en l'église de Borest, de St-Nicolas érigée en l'église de Montlévéque, et leurs biens, droits, actions et revenus pour les unir et incorporer à perpétuité à la mense du séminaire de Senlis, à condition: 1°) Que les fruits des bénéfices seront réservés aux titulaires leur vie durant, à l'exception de ceux de la chapelle de St-Nicolas de Montlévéque, qui ont été gratuitement abandonnés et délaissés à la mense du séminaire pour cause d'union; 2°) Que le supérieur dudit séminaire rendra chaque année à l'évêque un compte des revenus distinct et séparé de celui de tous les autres revenus dudit séminaire; 3°) Que les deniers provenant des reliquats du compte seront employés, du consentement de l'évêque, en acquisitions de rentes ou de telle autre nature de biens que les lois permettront d'acquérir, pour servir à aider dans leurs études les jeunes clercs pauvres et soulager dans leurs pressants besoins les anciens prêtres infirmes; 4°) Que le séminaire fera acquitter sur les fruits des anciens bénéfices, à commencer lorsqu'il entrera en jouissance, les décimes ordinaires et extraordinaires, et généralement toutes les autres charges, notamment les messes et fondations dont les dits bénéficiaires sont tenus. Ce décret, donné au château de Montlévéque, fut suivi d'un appel du supérieur du séminaire. M. Pierre le Bourgeois exposant au roi que les revenus du séminaire de la ville de Senlis étaient insuffisants pour procurer aux jeunes ecclésiastiques pauvres les secours qui leur sont nécessaires — ce qui occasionne la disette de prêtres dans le diocèse et oblige les évêques d'en appeler d'étrangers — il a présenté sa requête à l'évêque de Senlis, par laquelle il lui propose d'unir à la mense du séminaire... (suit le rappel des termes du précédent décret). Louis XVI confirma le décret de Mgr de Roquelaure par lettres patentes données à Compiègne au même mois.

L'affaire devait être encore discutée pendant onze années; quand le séminaire entra en possession des biens promis depuis si longtemps. On était en 1785, à la veille de la Révolution. En 1790, le 25 novembre, considérant l'intérêt qu'elle a de conserver les bibliothèques du séminaire et de la communauté des curés, la municipalité adresse au directoire départemental une demande d'abandon à son profit.

La même année, le séminaire est supprimé. En 1791, l'abbé Laniel, prêtre du séminaire et desservant l'Hôtel-Dieu de Senlis, ne consent à prêter le serment qu'avec restriction et réserve du spirituel. Fermement accroché à sa décision, il est considéré comme démissionnaire et remplacé par un « ci-devant chanoine de St-Rieul, M. Motelet », comme chapelain de l'Hôtel-Dieu. Le curé et le vicaire de Saint-Pierre s'en tiennent également au serment avec restriction et sont également destitués. On procède à l'inventaire de l'église avant de la désaffecter. Le séminaire est évacué. On autorise cependant les Dames de la Charité à toucher directement une rente qui, jusque là, leur était versée par l'intermédiaire du Supérieur du séminaire; considérant que les sœurs de la Charité méritent l'attention de la municipalité par les services journaliers qu'elles rendent aux pauvres de la ville, que ladite rente leur appartenant n'a rien de commun avec le séminaire de Senlis, dont la suppression ne peut priver la maison de Charité de sa propriété et jouissance...

Supprimé avec le diocèse, le séminaire de Senlis ne devait pas renaître après la Révolution. Peut-être les anciens Eudistes dorment-ils encore dans le sol de Saint-Pierre profané. Certes, on ne peut faire grief aux actuels marchands de s'être établis dans cette « maison de prières », mais tout de même ce marché nous rappelle fâcheusement certain passage de l'Évangile et l'on aimerait voir la belle église consacrée à plus noble usage.

Séance du 12 Mai 1956

SOUS L'ANCIEN REGIME

Senlis et ses Sept Paroisses

par M. Vignon

La flèche de la cathédrale de Senlis, la plus svelte, la plus harmonieuse que nous ait légué l'art gothique, dominait jadis les clochers de sept paroisses et les clochetons plus modestes de nombreuses chapelles ; véritable dentelle se découpant sur la ligne d'horizon de notre ciel d'Ile-de-France.

L'histoire de ces sept paroisses donne un aperçu de la façon de vivre à l'époque médiévale et souligne l'importance que tenait la vie épiscopale dans celle de notre vieille Cité.

PAROISSE SAINT-RIEUL

Elle eut pour origine une église ou chapelle élevée par Saint-Rieul lui-même au lieu même où les Silvanectes honoraient Mercure. Clovis fit élever au lieu et place de cette chapelle une basilique, un peu en dehors de la cité, à peu près à l'endroit où se trouve la salle du cinéma actuel. Vers 530, Childebert entoura la basilique d'un mur de protection dont une partie existe encore dans la cour de l'école libre des garçons. Détruite, sauf une travée, par un incendie, l'église fut rebâtie en 1028 par le roi Robert ; puis agrandie vers le XIII^e siècle. Le clocher fut terminé en 1592 et la nef un peu plus tard. Cathédrale jusqu'en 1184, Saint-Rieul était une vaste église, presque aussi grande que notre cathédrale actuelle avant la restauration du XVI^e siècle et très riche en reliques, parmi lesquelles les corps de Saint-Rieul et des premiers évêques de Senlis.

L'évêque Henry ayant transféré le siège épiscopal à Notre-Dame, une partie du clergé se retira à l'intérieur de la cité et l'autre resta près des reliques de Saint-Rieul pour assurer, en même temps le service de la paroisse ; celle-ci exerçait la moyenne et basse justice sur tous les habitants du faubourg de Villevert. L'église Saint-Rieul fut démolie à la Révolution, il n'en reste nulle trace, juste une silhouette du clocher sur un vieux dessin.

PAROISSE SAINT-PIERRE

Le roi Robert édifia vers 1029 le monastère de Saint-Pierre et de Saint-Paul et fit reconstruire l'édifice primitif qui tombait en ruines. Ce monument porte la marque de cinq périodes principales : au commencement du XII^e siècle, monument simple composé d'un chœur peu profond, arrondi et polygonal, d'un clocher latéral côté nord, dont il ne reste que les étages inférieurs et enfin une nef unique.

En 1260, nous trouvons un édifice d'un beau et noble style : chœur à cinq pans éclairé par autant de baies, deux transepts et deux petites nefs dont l'une, au nord, glissant sous le clocher primitif, repris et consolidé à sa base. Souvent restauré, ce clocher a seulement, cette année, rejeté les béquilles qui le soutenaient depuis plusieurs années.

La disparition de ces échafaudages révèle la grande baie du transept nord, complètement restaurée, faisant face à celle du transept sud, remise en état, il y a peu de temps.

St-Pierre retrouve ainsi son bel aspect du XV^e siècle. En 1432, les marguilliers décidèrent de prolonger la nef et de démolir le fameux clocher qui, finalement, est conservé, surmonté d'une flèche octogonale. Il est possible que ce soit Pierre Chambige qui, en 1516, ait décoré la façade de St-Pierre.

La grosse tour carrée du sud date de la fin du XVI^e siècle et fut probablement construite par les soins du farouche évêque ligueur, Rose. L'inauguration n'eut lieu qu'en 1592 et c'est le 1^{er}

août de cette année-là que les cloches sonnèrent pour la première fois. Les frais de construction avaient été couverts par des dons particuliers et des souscriptions publiques. La corbeille de pierre du haut de ce clocher supportait une sphère dorée dite Boule du Monde, elle-même surmontée de la Croix et du Coq. C'est dans cette tour massive, peu en harmonie avec l'ensemble du monument, que furent entreposées, en 1590, les échelles utilisées par les hommes du seigneur de Rasse, lors de la tentative d'escalade des remparts de la ville.

L'église fut désaffectée à la Révolution et la paroisse supprimée. En 1848, la ville en devint propriétaire et la transforma en caserne de cavalerie ; elle abrita les cavaliers allemands en 1870 ; les réfugiés y trouvèrent asile en 1914 et 1940 ; elle est actuellement le marché couvert des Senlisiens.

Une anecdote prouve — est-ce une consolation ? — qu'il y eut toujours des voleurs puisque, le 22 décembre 1563, le Conseil des Echevins de Senlis dut décider de graves sanctions contre les soldats de la garnison de Senlis qui vidaient les troncs des églises St-Rieul et St-Pierre, et contre les femmes qui acceptaient cet argent sacré en échange de plaisirs très profanes. Pour une fois, Dalila paya pour Samson et, tandis que les voleurs échappaient à la punition, grâce à leur incognito, les tentatrices virent leurs meubles vendus et leur repaire détruit.

PAROISSE ST-AIGNAN

Elle était une des plus importantes au point de vue monumental et la plus riche paroisse de Senlis, au point de vue casuel. Elle remonte au XII^e siècle, date de la construction de l'église. La partie la plus ancienne paraît être le reste du clocher carré accolé au croisillon nord ; à côté de cette vieille tour, et longeant la rue de Beauvais, sont les vestiges d'une chapelle refaite entre 1542 et 1544, et encore ornée d'une frise de feuillages, de clochetons et de gargouilles. Le chœur de Saint Aignan était de forme carrée comme dans la plupart des églises d'Espagne (pourquoi ? sous le jeu de quelle influence ?) ; le portail septentrional, construit, lui aussi, en 1542, a maintenant disparu. Désaffectée en 1790, vendue à un brasseur, la pauvre église fut successivement bergerie, étable, grange et dépôt de vins ; la nef qui couvrait l'actuelle petite place fut détruite à la fin de 1806 et seuls subsistèrent le chœur et les transepts, sans qu'un plan, un croquis, puisse permettre de reconstituer, même en esprit, une des quatre plus grandes et belles églises de Senlis.

La Restauration fit des restes de Saint-Aignan un théâtre pour distraire les gardes du corps ; puis, en 1823, le théâtre municipal.

Outre le cimetière entourant l'église, la paroisse en possédait un autre appelé le cimetière d'« en bas » ou des « pestiférés ». Le presbytère existe encore, c'est une des premières maisons sur la droite, en descendant la rue de la Montaigne-St-Aignan. Le baron André de Maricourt y demeura longtemps ; abri retiré, calme, romantique, digne d'abriter un poète. A peu de distance, nous nous trouvons au carrefour St-Jean, à l'emplacement de l'église Sainte-Genève.

PAROISSE SAINTE-GENEVIEVE

De dimensions modestes, l'église Ste-Genève se dressait en bordure de la rue Ste-Genève et le portail principal devait s'ouvrir sur l'actuel carrefour Saint-Jean. La paroisse était de fondation très reculée. Dès 1150, Etienne, chantre de la cathédrale, donne le patronage de cette cure au chapitre. En 1383, Sainte-Genève est le siège d'une confrérie des tisserands : Sainte-Marie-Madeleine. En 1489, l'évêque Simon Bonnet bénit les bâtiments de l'église Ste-Genève pour remplacer la précédente qui tombait en ruines ; le terrain avait été acheté à la commanderie St-Jean de Jérusalem. En 1515, Charles de Blanchefort offre un reliquaire en cristal et argent contenant une partie d'un doigt de Ste-Genève.

En 1575, l'église fut de nouveau rebâtie, à l'exception du bas-côté méridional et du très ancien clocher. Interrompus par les guerres civiles, les travaux ne furent repris qu'en 1610 et terminés en 1628. Nicolas Sanguin fit la dédicace du nouveau sanctuaire, en présence du chroniqueur Jaulnay et des principaux paroissiens. Ste-Geneviève fut détruite à la Révolution.

PAROISSE SAINT-HILAIRE

Un peu plus au nord, nous trouvons la paroisse St-Hilaire sous l'aspect d'un triangle limité par les rues Rougemaille et St-Hilaire et dont la base au nord était formée par la rue Bellon. Déduit les emplacements de l'église, du presbytère et du cimetière, il restait bien peu de place pour les maisons des fidèles. Afin d'assurer au curé de St-Hilaire un minimum de revenus, l'autorité ecclésiastique dut retirer des autres paroisses un certain nombre de foyers pour les rattacher à St-Hilaire. Il existait un lot de paroissiens de St-Hilaire, rue de la Poterne. Un autre au bas de la rue de Paris, près de la porte. Un troisième, près de la porte Bellon, rue St-Yves. Enfin, un quatrième du côté de la Porte de Creil et de la place du Pilon. Même avec ce prélèvement de fidèles sur les autres paroisses, St-Hilaire restait pauvre et son maigre budget ne lui permettait ni d'entretenir le presbytère, ni de restaurer l'église qui tombait en ruines. En dernier lieu les paroissiens se comptaient au nombre de 32 et les revenus ne dépassaient pas la somme de 112 livres. Il fut décidé en 1703 de supprimer cette paroisse et l'église fut démolie après la translation des reliques en l'église St-Pierre, et, après la vente des trois cloches au curé de Lamorlaye. La croix de l'église fut transférée sur le clocher de Ste-Geneviève. Les fruits et revenus de la paroisse furent accordés au profit du séminaire nouvellement créé à Senlis. Les fidèles, après une assez vive résistance, consentirent à aller prier dans d'autres paroisses. Le terrain de l'église et du cimetière fut clos par un mur dont une partie (face à la poste) ne disparut qu'il y a quelques années, lors de la construction de la banque Mercier.

Cette fois, nous quittons les paroisses situées à l'intérieur des fortifications pour rendre visite aux deux paroisses des faubourgs.

PAROISSE SAINT-ETIENNE

La première note que nous trouvons relative à la chapelle St-Etienne est un bref épiscopal de Mgr de Chambly, évêque de Senlis, qui l'érige en 1232 en église paroissiale, prise sur la paroisse St-Pierre jugée trop étendue et trop éloignée du faubourg Saint-Etienne. Les limites de la nouvelle paroisse furent Villemétrie, La Bigüe, le lieudit St-Etienne et tous les habitants hors des murs. Les revenus en terres, prés, bois, etc... furent également prélevés sur les revenus de St-Pierre. Par contre, comme St-Pierre était redevable de certaines rentes envers le chapitre de Senlis, ces rentes furent mises à la charge de St-Etienne ; la chapelle, d'ailleurs, existait bien avant d'être érigée en paroisse.

C'est, dit-on, en cette église que les Cordeliers, deux ans après la mort de leur fondateur, s'établirent en 1243, jusqu'au moment où ils obtinrent pour se loger un terrain près du beffroi cédé par la paroisse Ste-Geneviève.

Le 9 novembre 1453, le consul de la ville trouve que Saint-Etienne n'est pas en état de se suffire à elle-même et l'on envisage sa suppression. Ce n'est cependant qu'en 1584 que l'église, pour raison militaire, est démolie par le sieur d'Aumale. Elle fut rebâtie et dédiée par Mgr Rose, évêque de Senlis, en 1601 ; l'église était constituée comme actuellement d'une courte nef éclairée par des fenêtres cintrées avec un chœur pentagonal dénué de caractère. En 1705, les échevins, jugeant qu'il y avait trop de paroisses à Senlis, demandèrent à l'évêque de supprimer Saint-Etienne et St-Hilaire. Pierre Puleu, laboureur demeurant à la ferme de La Bigüe fit valoir le dévouement du curé pour les malades et les enfants des environs ; ce fut probablement cette question scolaire qui sauva St-Etienne, les enfants ne pouvant être condamnés à faire un long trajet pour aller surpeupler les

écoles de Senlis. St-Etienne fut transformé en grange par la Révolution, tandis que son presbytère devenait une ferme. Agrandi, réduit au rôle d'habitation profane, ce presbytère fut occupé il y a quelques années par l'auteur américain Bromfield.

PAROISSE SAINT-MARTIN

Elle était située à la sortie de Senlis, vers Paris, à droite de la rue du Faubourg-St-Martin, sur le petit coteau limité côté ouest par cette même rue, à l'est par « le Pré de l'Evêque », au sud par la rue de l'Epée, au nord par la rue Quémizet ; situation très critique, car ce quadrilatère dominait la partie la plus vulnérable des remparts de la ville et les assiégeants ne manquaient pas d'occuper ce point stratégique.

Pour la première fois, il est question de l'église Saint-Martin dans une bulle pontificale du pape Lucius III qui lui donna le nom de St-Martin. Démolie au siège de 1418, réédifiée en partie en 1424, elle était encore en très mauvais état en 1444, mais au siège de 1589 la question des réparations fut réglée ; car, sur les ordres du capitaine de la Noue, église et maisons du faubourg furent rasées. Rebâtie, la malheureuse église fut consacrée le jour de Pâques 1602 par l'évêque Rose. Maintenu à l'usage du culte au début de la Révolution, ainsi que St-Etienne, elle fut désaffectée en 1793, vendue, transformée en grange pour être enfin démolie dans la 1^{re} moitié du XIX^e siècle. Complètement oubliée, son emplacement n'est consigné nulle part. Elle devait certainement être voisine du presbytère et du cimetière ; je premier sert actuellement d'habitation au jardinier de la maison Labouret, et le second se trouvait sur le terrain formant angle avec la place St-Martin et l'impasse du même nom. Les nombreux ossements trouvés dans le jardin de l'immeuble nouvellement bâti en cet endroit en sont des preuves suffisantes.

On possède la liste des 22 curés qui se succédèrent en cette paroisse de 1228 à 1792. Quelques-uns furent enterrés sous les dalles de la nef et au chœur de l'église. Le dernier en date fut un nommé Charles Bruin qui prêta le serment constitutionnel, abdiqua, se maria, et se signala pendant la Convention parmi les plus enragés anticléricaux.

En dehors des registres paroissiaux, seuls les fonts baptismaux de l'église St-Martin ont survécu à toutes ces calamités.

Ils furent longtemps exposés au musée lapidaire de notre Société d'Histoire et ils ont été placés en 1955 sur le nouveau square de la place Lanavit.

Ce bloc de pierre, en liais de Senlis, représente une cuve en forme de coque de navire dont les flancs sont ornés d'amarres et de cordages ; sur une face, une croix latine, sur l'autre une clef qui ouvre les portes du paradis.

Séance du 10 Juin 1956

AUTOUR D'AFFORTY

par C.-M. Dugas

Il est, près d'Ermenonville, un petit village de 319 habitants qui pourrait s'enorgueillir d'avoir bercé l'enfance des plus fidèles enfants du Valois, de ceux qui peut-être, avec des moyens différents et des succès inégaux, ont le plus fait pour célébrer les fastes et les charmes de leur petite patrie ; ce village, c'est Montagny-Sainte-Félicité qui, à cent ans d'intervalle, vit grandir à l'aube du XVIII^e siècle Charles-François Afforty, et à celle du XIX^e Gérard Labrunie.

Les Afforty comme les Laurent (famille maternelle de Gérard Labrunie) sont des terriens. L'arrière grand-père de Gérard de Nerval cultivait un mauvais champ près des étangs de Chaâlis. Les Afforty, comme leurs alliés les Bouchard, les Flailly, les Dou-

treleau, les Le Normand, labouraient de Senlis à Paris en passant par La Chapelle, Louvres, Vémars, Sarcelles, Survilliers et Aulnay. Dès 1550 on les trouve à la tâche, labourateurs, fonctionnaires, pères et mères de famille nombreuse ; le chanoine, leur descendant, a pris soin de relever leurs traces à Louvres-en-Parisis, Puiseux-en-France, Vémars, Rouvres, Mesnil-Aubry, Chennevières, Le Tremblay, Villepinte, Survilliers, où, de 1580 à 1737, prospèrent les Bouchard, Normand, Malice, Afforty, Boisseau. A Marly-la-Ville, de 1550 à 1675, voici les Normand, Malice, Pluyette, Afforty, Boucher, et d'autres vieilles connaissances : les Antheaume.

En 1648, le bail des dîmes de St-Frambourg, à Louvres, est fait à Jean Afforty, laboureur au dit lieu. A propos de la même collégiale, le seigneur chanoine note la déclaration, en 1541, du revenu, droits et biens appartenant à la Trésorerie de Saint-Frambourg ; y figurent le clos et la maison de Nerval près Mortefontaine. Ainsi l'historien et le poète se rencontrent déjà dans les limbes avant de paraître sur cette terre féérique du Valois.

Gérard de Nerval nous a décrit « cette route qui plonge dans un pli de terrain, remonte, passe à Orry, puis à La Chapelle ». C'est dans cette dernière localité qu'en 1737, Marie-Marguerite Afforty, veuve Doutréleau, sœur du chanoine, succède à son mari dans la charge de maître de poste, par la démission de leur fils J. Charlemagne.

Charlemagne ! son fantôme rôde par les bois et les champs du Valois ; Gérard de Nerval l'évoque dans les ruines de Chaâlis, « cette vieille demeure des empereurs... reste oublié des fondations pieuses comprises parmi ces domaines qu'on appelait autrefois les métairies de Charlemagne ».

Gérard Labrunie croyait descendre de Nerval. Les Afforty et plus encore leurs alliés les Fosse, avaient certainement des traditions carolingiennes ; ce nom de Charlemagne revient chez eux à chaque génération. Le père de notre chanoine, pourtant, se contente d'être Charles et laboure la terre de Vémars avec son frère Martin lorsque, en 1701, il épouse Marie Lenormand, de Montagny-Sainte-Félicité. Le ménage s'installe à Montagny où Charles acquiert l'office de greffier des rôles de la paroisse, office créé par l'édit d'octobre 1703. Six enfants naissent, dont : Marie-Marguerite, 1702 ; Blanche, 1703 ; Charles-François, le futur chanoine, 1706 ; Françoise, 1707 ; elle a pour parrain François Afforty, de Baron, pour marraine, Marguerite Afforty, sa jeune tante. Les noms des deux autres enfants, sans doute morts très jeunes, ne nous sont pas parvenus.

En 1707, une occasion d'améliorer la situation de la famille se présente, et, le 25 novembre, un bail de 9 ans de la ferme seigneuriale de Juilly est fait à Charles Afforty, laboureur à Montagny-Ste-Félicité, et Marie Lenormand, sa femme, moyennant 2.000 livres de loyer. Charles Afforty vend alors à Justin Lemaire, laboureur, moyennant 270 livres, sa charge de syndic perpétuel à Montagny.

Mais le malheur ne tarde pas à s'abattre sur le foyer. Marie Afforty meurt, laissant à son époux désolé et affolé six enfants dont les derniers sont en bas âge ; la mère de Charles accourt à Juilly ; mais bientôt elle aussi est fauchée par la mort ; le malheureux veuf s'en va crier sa détresse à Paris auprès de sa jeune sœur, Marguerite, qui, bravement, bien qu'à regret, abandonne son apprentissage de couturière pour servir de mère aux orphelins. A cette époque, briser un contrat d'apprentissage, c'est renoncer à une carrière et, ce faisant, Marguerite compromet tout son avenir de fille de famille nombreuse. Dernière catastrophe : le 6 décembre 1713, Charles Afforty meurt à son tour, après avoir recommandé à ses nombreux frères et parents l'avenir de ses enfants et celui de Marguerite à laquelle il lègue 250 livres en témoignage de gratitude. La tutelle des orphelins est confiée à leur oncle paternel, Louis Afforty, curé d'Ecouen, et Marguerite continue à tenir la ferme jusqu'à résiliation du bail, dont il restait quatre années, par le marquis de Querfilis, le propriétaire. Il semble que Marguerite mourut jeune encore, sans avoir été

mariée, laissant ses hardes et ses effets à sa filleule qui, en 1727, épousa Charlemagne Fossé, fils du procureur fiscal d'Écouen ; les Fossé étaient alors marchands en dorure. En 1745, le mari de Françoise changea cette profession pour celle, non moins élégante, de marchand de dentelle. Toutefois, il ne semble pas avoir considéré la vie sous un jour exclusivement artistique et perdit, avec tous les frais de la guerre, un procès assez inique dans lequel, avec 25 ans de retard, il attaquait la donation faite à Marguerite Afforty et la gestion de son frère, tuteur des enfants de Charles. C'était manifester une mauvaise foi un peu trop visible ; peut-être le ménage Charlemagne avait-il besoin d'argent pour élever les huit enfants dont le ciel l'avait gratifié. Françoise mourut à 46 ans, le 25 octobre 1753, et son mari en 1766 ; il aurait dans les dernières années de sa vie exercé la charge de notaire royal à Écouen. Rançon du sacrifice de Marguerite Afforty, trois des filles de Charlemagne et de Françoise restèrent filles, ce sont : Rosalie, Catherine-Aimée et Marie-Louise-Françoise, dont les doigts habiles et l'esprit imaginatif nous ont laissé des souvenirs cocasses et charmants, tableau et chasse où de minuscules poupées de biscuit en costume Louis XVI, représentent Moïse recueilli sur le Nil par une fille de pharaon vêtue de falbalas et cachée derrière un paravent de satin broché. Geneviève Fossé, qui épousa en 1761, en la paroisse St-Leu-St-Gilles, à Paris, Louis-Charles-Maxence Lautrier, maître à écrire et arithméticien, était-elle leur sœur ? C'est probable.

Des fils, nous ignorons quelle fut la carrière de Jean-Charlemagne, quant à Louis-Emmanuel, il entra dans les services de la Trésorerie où il fit une belle carrière ; la famille se fonctionnarisa ; un de ses cousins Afforty devint commis du duc de Praslin aux Affaires étrangères, tandis qu'un autre, préférant une profession libérale, devenait médecin « aux Isles ».

Louis-Emmanuel Fossé avait épousé, vers 1775, Marie-Anne Gallais, fille de Toussaint-Pierre Gallais, notaire à Marly-la-Ville, et de Marie-Renée Dessargée (tous deux natifs d'Alençon) ; ils eurent deux enfants qui furent gratifiés de prénoms éclatants : Victoire (née en 1777), et Ferdinand-Charlemagne (né en 1780).

Ferdinand Charlemagne servit harmonieusement l'argent et l'histoire ; admis à l'âge de 14 ans dans les bureaux de la Trésorerie, après avoir parcouru tous les degrés de la hiérarchie administrative, il devint référendaire à la Cour des Comptes en 1829, chevalier de la Légion d'honneur en 1837, et se constitua une remarquable bibliothèque doublée d'une collection d'autographes d'un grand intérêt historique, malheureusement dispersée après sa mort ; certaines pièces intéressaient tout particulièrement notre région, telle une lettre de Mgr de Roquelaure, évêque de Senlis, réfugié à Arras en 1792, et une autre où le républicain André Dumont, fougueux leader révolutionnaire, recommandait un de ses parents à un collègue, pour une place, prouvant, hélas ! qu'en république comme en monarchie le népotisme est une pratique courante. Il faut bien se soutenir en famille !

Charlemagne Fossé termina ses jours à Versailles, en 1860 ; la personnalité de sa sœur Victoire est encore plus riche moralement et intellectuellement. Mariée à l'âge de 17 ans à son cousin Jean-Pierre-Frédéric Dugas, négociant en toile et blanchisseur, elle passa toute sa longue existence dans sa blanchisserie du Gué de Gènes, à Alençon, cumulant, comme Eugénie de Guérin, le rôle de providence familiale avec une bouillonnante activité intellectuelle, s'adonnant passionnément à l'étude des sciences, composant des herbiers, rédigeant des notes de botanique et notant inlassablement sur ses carnets, comme son grand-oncle Afforty, tout ce qui frappait son esprit et son cœur. Elle avait une âme profondément tendre, une nature complexe où se mêlaient les traditions jansénistes de sa famille et « l'esprit du siècle », voltairien, panthéiste, gouailleur. C'est pourtant J.-J. Rousseau, l'ami de la nature, qui l'aurait le plus influencée si elle n'avait eu un solide bon sens vite en éveil et une passion étrange pour la science ; ouvrages de médecine, de jardinage, études sur l'électricité, « botaniques » s'entassant dans sa bibliothèque. Ce n'est pas pour rien que

Victoire descend des Afforty laboureurs, elle a dans le sang la passion de la terre. Aux temps antiques, elle eut été prêtresse de Déméter ou de Cybèle. Un siècle plus tard, son mari et elle eussent été de ces couples de chercheurs qui donnent leur vie à la science.

Très heureuse en ménage, Victoire eut deux enfants, une fille morte enfant et un fils qui dédaigna les sciences, la blanchisserie, et quitta les bords de la Sarthe pour ceux de la Seine. Devenue veuve, seule dans sa grande maison, elle vieillit entre ses herbiers et ses fantômes, souffrant doublement de rhumatismes qui l'empêchaient d'écrire. Ses dernières années furent stoïques.

« Tout est vain sous le soleil, hormis Dieu et le malheur qui ramène à Lui », avait-elle écrit. Et encore « les malheurs servent aux âmes biens nées, comme les orages à l'air qu'ils purifient ».

C'est le 15 juin 1859 que mourut dans sa maison du Gué de Gènes cette vieille dame philosophe qui, sous ses bonnets et ses robes cloche, avait en réalité porté une âme d'homme. L'âme d'un vieux chanoine du XVIII^e siècle, à la fois janséniste et voltairien, discret et ivre d'amour de la science.

LE DERNIER CROISE JEAN DE VILLIERS

par C. Dugas

En ces jours de troubles où l'Europe et l'Afrique s'affrontent de nouveau, en ces jours aussi où de pieuses cérémonies viennent de réveiller le souvenir de Saint Louis et des dernières Croisades, le vaillant Jean de Villiers nous apparaît comme un homme d'aujourd'hui, bien plutôt que comme un fantôme désuet ; et c'est une gloire pour notre région que ce dernier combattant de la Terre Sainte ait été, lui aussi, un de ses enfants. De quel Villers ou Villiers sortait notre grand maître des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem ? Pour le seul département de l'Oise, nous avons treize Villers, sans compter la très voisine famille des Villiers de l'Île-Adam qui, au XVI^e siècle, donna un autre héros à l'ordre des Hospitaliers : Philippe de Villiers de l'Île-Adam. Les armes de ce dernier ne sont cependant pas les mêmes que celles de Jean de Villiers qui avait pour armoiries « d'or à trois chevrons d'azur ». La seule chose certaine jusqu'à maintenant est que Jean de Villers était d'une noble famille du Beauvaisis.

C'est le 6 juillet 1269 qu'il apparaît pour la première fois dans l'Histoire. Charles 1^{er} d'Anjou, roi de Naples autorise Jean de Villiers, français, frère de l'Hôpital, à s'embarquer avec cinq chevaux et mules pour la Terre Sainte où l'appelle Hugues Revel, grand maître des Hospitaliers. Le 3 avril 1277, nous trouvons notre personnage investi de la charge de commandeur de Tripoli ; quelques années plus tard il quitte l'Orient pour occuper les fonctions de prieur de France, probablement dans les premiers mois de 1282 ; puis, au cours de l'été 1285, il est élevé jusqu'au magistère suprême. Charge accablante à cette époque où les intrigues de Charles d'Anjou, des Vénitiens, des Génois, des Pisans achèvent de liquider l'empire chrétien d'Orient. Par des ventes de biens de l'Ordre, Jean de Villiers tente d'accroître le pouvoir financier des Hospitaliers, en même temps qu'il s'efforce d'obtenir un soutien moral et militaire des princes d'Europe, vainement ; la possession de la Sicile et de l'Aragon intéressé beaucoup plus Philippe-le-Bel et Alphonse d'Aragon que la poussée musulmane vers la Méditerranée.

Les Mameluks marchent déjà sur Tripoli que les Génois et la princesse Lucie d'Antioche — cette dernière soutenue par les Hospitaliers — se disputent encore la possession de la ville révoltée contre ses souverains. Il faut l'arrivée des Musulmans sous les murs de Tripoli pour que l'union des chrétiens se fasse et que la princesse Lucie soit investie par la commune elle-même

de l'autorité suprême. Les Templiers, les Hospitaliers sous les ordres de leur maréchal Matthieu de Clermont, les sergents du roi de France, sous les ordres de Jean de Grailly, les Génois, les Pisans font l'union sacrée devant les quelques 240.000 musulmans qui assiègent la ville par terre et par mer.

Trop tard, le 26 avril 1289, Tripoli tombe aux mains des ennemis. La princesse Lucie, le connétable Amaury, le maréchal du Temple, Geoffroy de Vendac, et le maréchal de l'Hopital, Matthieu de Clermont, parviennent à s'échapper ainsi que Jean de Grailly. Le commandeur du Temple, Pierre de Moncade, est tué. Tout ce qui n'a pu s'embarquer est massacré ou réduit en esclavage. La ville est rasée. Ainsi disparaît en quelques heures une des principales villes industrielles, commerçantes et intellectuelles de la Méditerranée. Le reste du comté est évacué par les Francs et soumis sans combat par Gatawum, chef des Mameluks.

L'Europe continue à se désintéresser de ce qui se passe en Orient et c'est en vain que le pape Nicolas IV prêche la Croisade. Seuls, quelques Vénitiens et un poignée de Français répondent à son appel, mais ils arrivent au moment d'une trêve et, ne recevant pas de solde, reviennent en Europe sans avoir combattu. Par malheur, des croisés italiens sans chef ni discipline, rompent indignement la trêve en massacrant d'inoffensifs paysans arabes et même des Syriens chrétiens de la ville d'Acre. Le sultan, furieux, exige qu'on lui livre les coupables. Hélas, ces étrangers échappent à la juridiction du royaume. Jean de Villiers, le grand maître du Temple et celui des Teutoniques proposent au conseil des chefs chrétiens de livrer comme coupables les prisonniers et condamnés chrétiens détenus pour crime ; cette proposition est rejetée comme immorale et la guerre se déchaîne de nouveau. En vain, le grand-maître du Temple a été prévenu des intentions du sultan par un émir ami des chrétiens ; l'avertissement transmis à la population d'Acre n'est point écouté.

Le jeudi 5 avril 1291, le siège d'Acre commence ; la place renferme 30 à 40.000 habitants dont environ 14.800 combattants. Les ordres militaires jouent le premier rôle dans la défense ; mais leur union vient trop tard, malgré l'arrivée du roi Henri II de Chypre avec du renfort et un ravitaillement considérable ; il faut, après deux sorties malheureuses, tenter de négocier. Le sultan répond aux parlementaires — le chevalier Guillaume de Villiers et un Templier — par une fin de non recevoir. Il exige la reddition de la ville et consent seulement, par pitié, à laisser la population sortir avec tous ses biens. Il ne reste aux derniers défenseurs de l'empire chrétien d'Orient, qu'à mourir en beauté ; du moins, ils ne reculent que pied à pied, luttant avec l'énergie du désespoir, ou plutôt le courage des martyrs. Le 15 mai, en un combat terrible, les Templiers et les Hospitaliers repoussent les Infidèles, sous la conduite de l'héroïque Matthieu de Clermont. La catastrophe n'était retardée que de deux jours ; deux témoignages concordants nous en conservent le souvenir, dont le plus émouvant est la lettre adressée par Jean de Villiers, grièvement blessé, réfugié à Chypre, à son ami Guillaume de Villaret, grand prieur de Saint-Gilles en Provence ! lettre précieuse à la fois, par sa précision dans le récit des faits et le drame psychologique qu'elle exprime. Dans la lutte suprême, Matthieu de Clermont est tombé avec ses frères, le maître du Temple a succombé — nous-mêmes, écrit Jean de Villiers, fûmes en ce jour frappé à mort d'une lance — et les « Sarrazins » se ruent dans la ville par les brèches ; les soldats chrétiens perdant la tête s'enfuient vers le port, abandonnant armes et défenses. Nous et nos frères, dont la plus grande partie était navrée à mort et grièvement blessée, les continuons tant que nous le pûmes, Dieu le sait. « Comme les ennemis allaient s'emparer des blessés, nos sergents et nos garçons familiers viment, que nous-même navré à mort et nos autres frères emportèrent en grand péril de corps et de vie » ; embarqués presque inconscients, les derniers héros de la Croisade sont transportés à Chypre.

Jean de Villiers ne mourut pas de ses blessures. Retiré à Limesas, dans l'île de Chypre, où le roi Henri II avait recueilli

les débris de l'ordre des Hospitaliers, le grand-maître consacra ses dernières années à régler minutieusement l'armement et l'organisation de son Ordre ; espérait-il vaguement quelque revanche ? Mais que pouvaient faire dans cette catastrophe des détails d'équipement ou de discipline ? La Terre Sainte était perdue dès la première Croisade par l'indiscipline, le désaccord, le goût du lucre cheminant au travers de la longue épopée ; les Ordres militaires eux-mêmes n'étaient pas sans péché ; leurs rivalités presque incessantes avaient fait le jeu des Infidèles ; et les derniers arrivés, comme Jean de Villiers, payaient les fautes de leurs prédécesseurs.

Jean de Villiers mourut vers la fin de 1297, emportant les regrets et l'admiration des chevaliers de son Ordre et des princes de l'Europe et de l'Asie ; puis, l'obscurité tomba peu à peu sur lui ; on ne vit plus en ce héros que le grand-maître sous la magistrature duquel les Hospitaliers avaient perdu St-Jean d'Acres ; et par pudeur on évitait de parler de cette époque ; il a fallu les travaux d'historiens modernes pour restituer à cette noble figure l'éclat de ses mérites.

Séance du 8 Juillet 1956

ANNE DE MONTMORENCY
AMBASSADEUR EN ANGLETERRE

par C.-M. Dugas

Le XVI^e siècle fut riche en épisodes brutaux et somptueux où se mêlaient rivalités politiques et intrigues galantes. Lorsque le Roi d'Angleterre, Henry VIII, décida d'intervenir en faveur du Pape Clément VII, prisonnier des troupes de Charles-Quint, il entra dans ce projet une bonne dose d'intérêt. Le Roi Henry désirait fort que l'Eglise annulât son mariage avec Catherine d'Aragon, tante de Charles-Quint. C'est que la toute charmante Anne de Boleyn entendait bien n'ouvrir sa porte que « la bague au doigt » et munie des bénédictions de l'Eglise. Délivrance pour délivrance, pensait le roi et pour arriver au but, il décida d'envoyer son premier ministre et compère, le Cardinal Wolsey, trouver le Roi de France, François 1^{er}, pour conclure un accord de paix perpétuelle et une alliance offensive contre Charles-Quint.

Arrivé à Calais le 11 juillet 1527, Wolsey gagna la Picardie avec une suite fastueuse dont le défilé s'étendait sur plus d'une lieue, par Boulogne, Montreuil, Abbeville, Picquigny. Il arriva au début d'août près d'Amiens où François 1^{er} en personne l'accueillit fort cordialement. « Après plusieurs colloquations et conseils tenus, fut accordé entre eux, dit Guillaume du Belley, d'envoyer une armée à communs frais en Italie pour remettre le Pape en liberté et les terres de l'Eglise entre les mains de sa dite Sainteté ». Un séjour à Compiègne termina le voyage de l'ambassade anglaise. Wolsey reçut du roi, son maître, l'avis que des négociations directes étaient engagées avec Clément VII au sujet du mariage projeté.

Le cardinal-ministre ayant regagné l'Angleterre, il fut décidé que Messire Anne, seigneur de Montmorency, grand-maître et maréchal de France, irait en Angleterre, de la part de François 1^{er}, pour confirmer les traités et porter l'ordre du dit seigneur-roi au Roi d'Angleterre, son bon frère et perpétuel allié. Anne de Montmorency était accompagnée de l'évêque de Bayonne, Jean du Bellay et d'une quinzaine de gentilshommes de la chambre et capitaines de gens d'armes avec leurs suites : jusqu'à cinq ou six cents chevaux. Le gentilhomme-huissier de Wolsey, Georges Cavendish, nous a laissé un récit naïf et coloré du séjour de nos ambassadeurs en Angleterre.

Arrivés à Londres le 20 octobre 1527, le grand-maître et sa suite furent conduits jusqu'au palais du Cardinal, près de la cathédrale Saint-Paul, et reçurent, là, de nombreux présents de

la part du Lord-maire et de diverses personnes, présents utilitaires tels que : vin, sucre, cire, chapons, gibier à plume et à poil, moutons « et autres choses nécessaires, en grande abondance, pour la dépense de leur maison ». Le dimanche, ils furent reçus à Greenwich par le roi auquel ils remirent, de la part de François I^{er} l'ordre de Saint-Michel, collier d'or fin, habits de velours bleu, richement brodé que le roi revêtit pour entendre la messe dans sa chapelle. De son côté, il envoya immédiatement en France Thomas Bolleyn (son futur beau-père) pour remettre au roi François les insignes et la tenue de l'ordre de la Jarretièrre. Toutes affaires conclues concernant la paix perpétuelle, on scella solennellement l'accord par une messe chantée par Wolsey, au cours de laquelle Henry VIII et Anne de Montmorency furent communiés de la même hostie partagée entre eux ; puis, en présence de tous les assistants, français et anglais, les instruments du traité furent échangés par le roi et le grand-maître. La cérémonie religieuse fut suivie d'un dîner à Westminster et de nouvelles consultations touchant la conclusion des articles de la paix perpétuelle. En fin de journée, on arrêta le programme des fêtes : les Français iraient chasser dans le parc de Richemont et de là à Hampton Court pour chasser également et souper avec Wolsey ; de là, ils se rendraient à cheval à Windsor pour chasser et, après, ils retourneraient à Londres pour rejoindre le Roi à Greenwich et assister avec lui à un banquet avant leur départ.

Il faut le reconnaître, du roi au plus petit marmiton en passant par le premier ministre, nos amis anglais n'épargnèrent rien « touchant la satisfaction des Français » et « le grand honneur du royaume ». Le récit de Cavendish nous transporte en plein conte de fées avec ses monceaux de plats et « subtilités » (mets-surprise, pièces-montées), ses vaisselles d'or et d'argent où se reflètent les lueurs des torches et des foyers rougeoyants, ses chambres tendues de soie et de tapisseries précieuses, ses nuées de serviteurs faisant en « une nuit et un jour » surgir toutes les délices dans les châteaux de Hampton Court et de Greenwich ; à tel point que chez Wolsey, plusieurs de nos Français, après de trop nombreux et chaleureux toasts à l'alliance anglo-française, doivent être portés au lit et qu'à Greenwich ce n'est plus la tête qui leur tourne, mais leur cœur qui s'enflamme quand les plus belles dames du royaume (et les plus savantes, puisqu'elles parlent aisément français) viennent danser avec eux et deviser gaiement.

Mais, dit le bon Cavendish, « comme rien, ni santé, ni richesse, ni plaisir ne peut toujours durer », après cette nuit enchantée, nos ambassadeurs se préparent à retourner en France et font leurs adieux à Henry VIII et à Wolsey. Ils repartent comblés de présents : vaisselle plate, chevaux de race, bijoux, fourrures, habits de velours... Le plus petit page reçoit vingt couronnes pour sa part. Ainsi s'achève ce brillant séjour du seigneur Anne de Montmorency à la cour du roi Barbe-Bleue. « Bientôt, continue Cavendish, on oublia le passage de cette ambassade car les esprits furent occupés de la passion du roi pour Madame Anne de Bolleyn ».

En réalité, ces fêtes n'étaient que le prélude fastueux du drame qui allait déchirer l'Angleterre. Parmi les danseuses du bal figuraient, nous dit Guillaume du Bellay, la fille de Catherine d'Aragon et de Henry VIII, la petite princesse Marie, alors âgée de onze ans, Marie Tudor, Anne de Bolleyn la reine sanglante, la reine décapitée, Wolsey promis à la disgrâce, Henry VIII et François I^{er} voués à une mort prématurée par leurs excès. « Le songe d'une nuit d'été s'achèvera en drame que couronnera la fin, sur un champ de bataille, d'Anne de Montmorency tombé sous les coups d'autres Français.

LES ABBES GENTY

par le Docteur Dautheuil

Né à Ermenonville en 1738 ou 1739, de Mathieu Genty et dé..., l'aîné, François-Joseph-Henri Genty, fut sans doute élevé dans son village natal, mais nous ne savons rien de son enfance, ni de

son passage probable au Séminaire de Senlis où il fit sans doute ses études comme son frère Louis, également prêtre, qui déclare qu'il a été élevé à Senlis.

François Genty devait être un sujet remarquable, car à 22 ans, simple tonsuré ou sous-diacre, il fut choisi pour enseigner la philosophie.

Prêté par le diocèse de Senlis à celui d'Orléans où il professa la philosophie et les mathématiques dans un collège (de 1760 à 1763 environ) il fut assez remarqué par l'évêque d'Orléans pour être nommé vicaire général malgré son jeune âge.

Reçut-il la prêtrise à Senlis ou à Orléans ? nous l'ignorons. Ce qui est certain, c'est qu'il revint à Senlis à la fin de 1763 ou au début de 1764. On lui donna un canonicat en l'église collégiale de Saint-Rieul, à une date indéterminée ; l'almanach de Senlis pour 1787 nous donne la date de 1786 pour son élévation au décanat. Il fut, presque à son retour à Senlis vers 1764, nommé official du Diocèse et il le resta jusqu'en 1791 où la Révolution supprima toutes ces distinctions. Il fut toujours l'homme de confiance de Mgr de Roquelaure, peut-être son secrétaire plutôt que celui de l'évêché. Il paraît à peu près certain qu'il fut curé de la paroisse Saint-Martin au faubourg de Senlis de 1765 à 1775 et dut devenir curé de Montlévéque de 1775 à 1780, époque à laquelle il fut promu chanoine de l'église collégiale et sainte chapelle royale de Saint-Frambourg de Senlis. L'abbé Genty aurait été à la fois chanoine de Saint-Rieul et de Saint-Frambourg ; mais ce fait n'est pas rare, car de nombreux chanoines sont chanoines des trois chœurs, cumulant ainsi le revenu de trois prébendes. Quelquefois même avec d'autres prébendes ; d'ailleurs, le fait d'être curé de Montlévéque n'impliquait pas pour l'abbé Genty la nécessité d'y résider continuellement. Il pouvait y laisser un vicaire résident et n'aller officier dans sa paroisse que de temps à autre. Peut-être fut-il aussi curé de Chamant, après 1780. Ce qui est certain, c'est qu'il fut élevé au décanat de Saint-Rieul en 1786 et qu'en 1787 l'Almanach de Senlis le déclare également chanoine **honoraire** de Saint-Frambourg. En 1786, il fait partie de la Société Philantropique de Senlis où il occupe une place de premier rang ; en 1789, il en devient président. Il est aussi nommé l'un des 12 membres du Comité permanent chargé de tout ce qui concerne la sûreté et la police de Senlis. Quand le serment civique fut exigé de tous les prêtres, le doyen de Saint-Rieul y mit des formes restrictives.

Comme on admet son serment, il fut nommé aumônier de l'Hospice de Chantilly, en remplacement de l'abbé Beaudelot qui cessa ses fonctions fin février 1792. Les rapports des administrateurs de l'hospice avec le nouvel aumônier sont plutôt réticents. L'abbé Genty, sans fortune personnelle, dut réclamer les 600 livres de son traitement. Il cessa ses fonctions à Chantilly le 15 mai 1793, pour prendre la cure de Brenouille où il dut rester quatre mois, puisque le 7 septembre 1793 il était enfermé au château de Chantilly pour être transféré le 30 septembre au couvent-prison de Saint-Paul, près Beauvais.

Libéré après le 8 thermidor 1794, il rentre à Senlis où il se livre à l'enseignement. Le décret du 11 prairial 1795 ayant autorisé la célébration publique des cultes « dans les édifices qui y étaient originellement destinés », la cathédrale est restituée au culte et François Genty redevient ministre du culte catholique. Après le Concordat l'évêque d'Amiens administrant les deux départements de la Somme et de l'Oise, il sera vicaire général de celui-ci, résidant à Senlis pour cette partie du diocèse ; c'est lui qui rédige les fiches demandées par Napoléon (Chaptal, Cambry, Juery pour Senlis), fiches indiquant l'état moral du clergé après la tourmente révolutionnaire. Il mourut à l'âge de 66 ans rue du Haubergier, en mai 1805.

Louis Genty, né en 1743, a été bien souvent confondu avec son frère ce qui a provoqué quelques obscurités dans la biographie si limpide de ces deux bons prêtres. Né à Ermenonville, Louis Genty n'avait que dix-neuf ans lorsque ses études achevées au séminaire de Senlis, il obtint au concours, la chaire de philosophie

a Orléans peut-être à l'instigation de son frère aîné. Très intelligent, il allait devenir successivement censeur royal correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, secrétaire perpétuel de la Société Royale d'Agriculture d'Orléans, vicaire général d'Orléans, secrétaire-greffier de l'assemblée provinciale de l'Orléanais. Nommé député du Loiret à la Législative, il fut alors du petit nombre de ceux qui réduits à l'impossibilité d'opérer le bien, eurent quelquefois le bonheur d'empêcher qu'on ne fit le mal. Trop modéré il ne fut pas élu à la Convention.

Ce savant modeste jouissait à Senlis, où il prit sa retraite en 1812, d'un loisir plein de dignité lorsqu'il fut enlevé à sa famille chérie le 22 septembre 1817. Les abbés Genty ont laissé une œuvre assez importante. A François Genty, on doit des « éléments de philosophie » où percent des idées assez démocratiques. On voit que les idées des Encyclopédistes et surtout de Rousseau ont hanté longtemps et imprégné ce cerveau jeune à cette époque et qu'il les chérit toujours, ne voulant pas voir leurs conséquences dans cette Révolution qui l'a peiné, dégoûté et apeuré ; sans qu'il puisse se détacher des trois mots à quoi se réduisent toute la politique comme toute la morale : « Humanité, Justice, Bienveillance ».

Louis Genty se doutait-il de son rôle de précurseur lorsqu'il se montrait ardent anticolonialiste en écrivant sa brochure : « L'Influence de la découverte de l'Amérique sur le bonheur du genre humain ? » C'est à la suite d'un concours proposé par l'Académie de Lyon que Genty fit cet ouvrage. Voici les questions posées : « La découverte de l'Amérique a-t-elle été utile ou nuisible au genre humain ? Si elle a été utile quels sont les moyens d'en augmenter les avantages ? Si elle a été nuisible, quels sont les moyens d'en diminuer les inconvénients ? » Genty lui, ne voit d'avantage ni pour les colonies ni pour les colonisateurs. Fort gentiment il dédie l'œuvre à Mgr de Roquelaure.

Les autres œuvres de Louis Genty sont : « Mémoire sur l'évaluation d'un fonds dont le revenu s'altère annuellement » suivant une loi quelconque ». « Discours sur le Luxe ». « Influence de Fermat sur son siècle relativement aux progrès de la haute géométrie et du calcul, et l'avantage que les mathématiques ont retiré depuis et peuvent retirer encore de ses ouvrages ».

Séance du 14 Octobre 1956

L'AFFAIRE FUALDÈS SES RAPPORTS AVEC SENLIS

par M. le Docteur Dautheuil

L'affaire Fualdès, qui fut une mine d'or pour les imprimeurs, libraires, graveurs, chansonniers et autres artistes du livre, depuis 1817, jusqu'à nos jours, reprise même au théâtre il y a quatre ans, en 1952, à Paris, a laissé un vestige surprenant à Senlis. D'un jeune notaire bambocheur est résulté un prêtre rigide qui a fini presque en odeur de sainteté. Ce nouveau Saint Augustin a-t-il été remué profondément par le crime auquel il a pu assister ou par le châtement qu'il a encouru quand il fût traîné en prison pendant de longs mois ; quand, bien plus, il n'échappa même à l'échafaud qu'à la faveur d'un non-lieu qui n'avait pas plus de raison d'être pris en considération que ceux de ses oncle et cousin qui, eux, payèrent par l'échafaud l'acharnement d'un président de tribunal borné, qui conduisit le procès à sa manière,

dont on peut seulement dire que rien ne prouve qu'elle est juste. En fait, Veynac (Pierre-Joseph-Félix Bessière) d'abord notaire à Quiens, puis à Cassagne, épouvanté par les vilenies du monde, se réfugia dans la prêtrise comme dans un havre sûr, et s'y montra d'un sérieux à toute épreuve.

Faut-il résumer, en quelques lignes, la mort de Fualdès ? Trouvé, le 20 mars 1817, au matin, dans l'Aveyron, son corps retiré aussitôt porte une large plaie au cou ; il est mort d'avoir été saigné comme un porc, et non d'avoir été noyé. Or la veille, à huit heures du soir, il sortait de chez lui ; bien que, au cours du procès, les avocats le représentent comme un petit saint ; le personnage avait une vie assez libre et, avec le recul des années, on s'accorde à penser que le soir de son trépas il avait pris une certaine somme d'argent pour aller, dans une maison mal famée, à un rendez-vous qui, s'il devait être le dernier, n'était pas le premier. Comment se fait-il qu'à l'audition des témoins, personne n'ait fait attention au rappel, par un témoin, de paroles menaçantes prononcées par Bancal, patron de la maison ? « il m'en a fait une que je ne lui pardonnerai jamais ! » Dire que dans le procès, on ne tint aucun compte de ces quelques mots ! Bancal, mort en prison, au bout de quelques mois, est vraisemblablement l'assassin, aidé par Colard la brute. Sa mort aurait dû éteindre toute action de la justice. On n'avait pas besoin d'y mêler Bastide, Jauson, Bessières-Veynac et les autres.

Le 20 mars 1817, à 8 h. du matin, tout Rodez savait l'assassinat, et les langues marchaient ; la maison Bancal était connue de tous ; on s'y donnait des rendez-vous où retrouver les filles de la maison et une lingère, Anne Benoit, qui vivait avec un soldat retraité, une belle brute. Colard, à la conscience des plus élastiques. Y eut-il discussion entre Fualdès et Colard qui se vantait de tuer un homme pour 25 fr. ? Bancal vint-il à la rescousse quand le client fit le récalcitrant ? On égorga Fualdès et la rumeur publique voulut qu'on ait donné son sang au cochon engraisé dans la maison. Soupçonnés, Colard et Bancal furent mis en prison, ainsi que la femme Bancal et les habitués du bouge qui pouvaient avoir porté le corps du mort à la rivière : Bach, Missonnier. Les accusés, se voyant perdus, ne trouvèrent rien de mieux, pour échapper à l'échafaud, que de laisser entendre que des complices de la meilleure bourgeoisie rodézienne les avaient poussés au crime ; ils laissèrent échapper des noms. Bastide-Grammont, Jauson, leurs neveux, les notaires Bessières-Veynac et Vence qui auraient pu venir de temps à autre faire des parties carrées dans la rue des Hebdomadiers.

Joseph Jauson, âgé de 49 ans, est le cadet de la famille et surnommé Veynac d'une petite terre dépendante du château de l'Esclausade où il est né ; il a épousé Victoire Bastide, sœur de Bastide, son co-inculpé ; celui-ci, surnommé Grammont est un gros propriétaire terrien de 48 ans, grand chasseur, assez coureur et pas très travailleur ; il est marié à Mlle Jauson de Peyralbes dont la sœur, Félicité, est la mère de notre Bessière-Veynac. La rumeur publique (est-ce vrai ?) assure que ce même soir du 17 mars, un rendez-vous avait été donné à deux dames du pays dans cette même maison Bancal ; qu'une pièce de 20 fr. détermina la femme Bancal à les recevoir ; que lorsqu'on poussa Fualdès dans la maison, les deux dames y étaient déjà arrivées. On suppose que la femme Bancal, ayant entendu du bruit à la porte, les fit cacher, l'une dans un petit cabinet qui fut fermé à clef, l'autre sous un lit. Selon cette version, la première de ces dames serait Mme Manson, la seconde, celle qui figure comme l'un des derniers témoins, (en vertu du pouvoir discrétionnaire de M. le président) mais qui ?

Le confierencier a pu trouver à Montauban, « une histoire de la procédure instruite contre les nouveaux prévenus de l'assassinat de M. Fualdès, imprimée à Toulouse en 1818 », pages consacrées tout spécialement à notre Bessière-Veynac et à son cousin Yence. L'introduction débute par ces mots. Madame Manson avait dit à Rodez : « Tous les coupables ne sont pas dans les fers ». Sur cette déclaration d'une hystérique, on va rechercher

de nouveaux coupables ; elle lâche un nom par-ci par-là, se rétracte, mais n'en profite-t-elle pas pour exercer des vengeances ? L'aimable Bessière-Veynac n'est-il pas victime d'une nouvelle Phèdre ?

Dans un interrogatoire du juge d'instruction à Rodez, le 2 novembre 1817 (2 mois environ après la condamnation de l'accusé) Mme Manson déclare : « J'attendais quelqu'un dans le couloir de la maison Bancal, qui avait dû s'y trouver avant moi. Je me heurtai avec un monsieur que je reconnus n'être point celui que j'avais voulu trouver... Ce monsieur était Bessière-Veynac ». Le connaissiez-vous auparavant ? — Non.

Mais déjà, sept mois auparavant, Bessière-Veynac a été arrêté sur les dénonciations de Bousquier, un « mouton » incarcéré en même temps que la bande du tenancier Bancal (Bousquier reconnaissait qui on voulait, quitte à se rétracter ensuite).

Élargi après 42 jours de détention, Bessières-Veynac devait être de nouveau arrêté le 5 mars 1818, à la suite d'une déclaration de l'accusé Bach, prétendant avoir vu Bessière-Veynac parmi les criminels. En même temps que le jeune notaire sont amenés aux prisons d'Albi : Yence d'Istournet, Louis Bastide et les deux frères Laqueilhe. Le 22 avril, Mme Manson ne veut pas expliquer ses soupçons sur Bessière-Veynac. Bach ajoute à la culpabilité des prévenus ; le 23 avril 1818, il déclare que le 18 mars 1817, vers 10 heures du matin, Yence, Bessière-Veynac et d'autres lui proposèrent de prendre part au pillage de la maison DeFrance. Ce qu'il refusa, malgré une offre de 1200 fr. faite par Yence. Ainsi donc, un des accusés prétend que, la veille de l'assassinat de Fualdès, Bessière-Veynac et d'autres voulaient déjà l'entraîner dans un vol. Dans une confrontation, Bach et la femme Bancal auraient déclaré reconnaître Bessière-Veynac et Yence dans l'affreuse cuisine où fut commis l'assassinat. En conséquence, les mandats d'amener, décernés depuis plusieurs mois contre les deux jeunes hommes furent convertis, le 13 mai 1818, en mandats d'arrêt. Le 23 septembre 1818, Bessière-Veynac et Yence étaient encore en prison et se plaignaient d'avoir été détenus 70 jours en vertu d'un simple mandat d'amener et d'avoir été condamné à un secret de 8 mois. Yence ajoute en parlant de Bach : « scélérat, tu assassines l'infortuné Fualdès pour 20 francs, tu traînes son cadavre dans la rivière, et tu refuses, dis-tu, 50 louis, pour faire une opération de ton métier (le pillage de la maison DeFrance !). Enfin, le 22 octobre 1818, Constans, Bessière-Veynac et Yence sont mis en accusation et renvoyés devant la Cour d'assises du Tarn. Le nouveau procès comporte encore près de 300 témoins, environ 150 contre, 150 pour les accusés. La Bancal déclare que le soir de l'assassinat, un meunier, Pouderoux, venu dans la cuisine, vit un individu assis devant le feu ; que c'était Bessière-Veynac, mais que le meunier ne put le reconnaître, parce qu'il avait la main devant sa figure. Marianne Bancal nie ce fait. Un autre témoin, Françoise Raynal, déclare que le 20 mars, lendemain du crime, elle a vu sortir Bessière-Veynac de chez Fualdès, il emportait un paquet sous sa lévite et entra chez Jausion. Le malheur, c'est qu'alors la femme Bancal ne connaissait pas Bessière-Veynac : poussée à bout par l'avocat de la défense, elle avoue avoir menti.

Un autre témoin rapporte le propos du garçon meunier Pouderoux qui aurait reconnu Bessière-Veynac « avec 5 ou 6 autres personnes » dans la cuisine Bancal ; Mme Manson, elle, a entendu nommer l'accusé ; elle a vu dans la cuisine, autour du corps de Fualdès, 15, 16 ou 17 individus qu'elle n'a pas tous reconnus ; mais elle déclare avoir vu Yence et Bessière-Veynac ; ce dernier demande quand le témoin s'est parjurée. Bousquier lui aussi, se contredit ; la mauvaise foi de certains témoins est tellement manifeste qu'elle saute même aux yeux du juge d'instruction. Le lieutenant de gendarmerie Dagnac, visitant le lendemain du crime, la cuisine de Bancal, l'a cependant trouvée fort petite, si embarrassée de meubles, qu'elle ne lui permet pas de supposer qu'elle eut servi de théâtre au crime (et avec 15 à 17 personnes !) peut-être Fualdès ne fut-il même pas assassiné chez Bancal ?

On aurait pu croire que Mme Manson avait juré la mort du malheureux Bessière-Veynac ; par bonheur, le jeune notaire présentait un alibi irréfutable. Parti de Rodez le 19 mars 1817 (jour de l'assassinat de Fualdès) à trois heures de l'après-midi, en compagnie de son ami le docteur Auzouy, il était arrivé à la tombée du jour à Laborie dans la maison des Galy, cousins du docteur, et y avait passé la soirée avec les Galy, un juge de paix, M. Delpèch et sa belle-fille. Après une nuit passée dans une chambre à deux lits, notaire et médecin, toujours ensemble, avaient repris leurs montures, le 20, à 7 h. du matin, pour aller à Rignac où ils rencontrèrent le curé et le brigadier de gendarmerie, puis au Mas-de-Mansiat, chez le docteur Gallie, où se trouvaient de nombreux amis. Maître Bessière-Veynac s'y attarda et ne retourna à Rodez qu'en apprenant l'assassinat de Fualdès et l'arrestation de son oncle Bastide. Son confrère, Yence d'Istournet — également accusé par Bousquier, Bach, la Bancal et madame Manson — put, lui aussi, fournir un emploi du temps consacré à sa carrière en compagnie d'amis qui, eux, étaient restés chez eux le soir du crime. Ils échappèrent donc à la guillotine.

Mais pouvaient-ils échapper à la cruauté humaine ? Innocents, reconnus comme tels par la justice, ils n'en étaient pas moins ruinés, considérés avec mépris ou suspicion par leurs compatriotes. Beissière-Veynac était pieux, son épreuve avait purifié son âme de ses erreurs de jeune homme ; il se réfugia entièrement dans la Bonté Divine.

Cinquante ans plus tard, mourait comme un saint à Beauvais M. le chanoine Pierre-Joseph-Félix Bessière-Veynac, vicaire général du diocèse de Beauvais, ancien supérieur des séminaires de Saint-Vincent, vénéré du clergé picard, ami de Louis Veillot, père des pauvres. Avant de quitter ce monde qui avait été si cruel pour lui, l'innocent persécuté avait protesté une dernière fois contre les accusations portées jadis contre lui et sa famille et qui avaient coûté la vie aux malheureux Bastide et Jausion.

Il donnait aussi du meurtre de Fualdès l'explication maintenant acceptée : « Fualdès était un homme honnête, loyal, considéré, digne de l'estime publique, mais sa conduite intime n'était pas exempte de faiblesse. Sa sortie inexpiquée du 19 mars, sans sa montre, sans lanterne, avec un paquet volumineux qui ressemble au sac d'argent que l'on n'a pas retrouvé dans son bureau... était une sortie clandestine, où le malheureux homme attiré dans quelque mauvais lieu, aura trouvé des bandits de bas étage qui l'auront assassiné pour le voler ».

Le crime crapuleux, transformé en affaire politique par le déchaînement des passions, avait brisé plusieurs foyers, fauché des vies humaines innocentes, mais sur toute cette fange et ce sang un lys avait fleuri, l'ancien petit notaire devenu pasteur des âmes.

SOUVENIRS D'UN ENFANT D'ERMENONVILLE

par M. le Docteur Dautheuil

C'est une rare bonne fortune que de rencontrer un fantôme aussi bon vivant, aussi encourageant que celui de ce brave citoyen Albant d'Ermenonville, dont les souvenirs nous parviennent tout frais, tout naïfs, grâce au soin pieux de sa famille : « non communiste, car il est propriétaire ». Albant est cependant un de ceux qui s'enrôlèrent à la première réquisition de la première république et son cœur a tressailli à l'avènement de la seconde (république). Honneur à cet honnête homme : « pour marquer son dévouement autant que son âge le lui permettait en 1848, il a payé l'un des premiers le surimpôt des 45 centimes et il a payé sur le champ les contributions de l'année 1848 ; il est nécessaire plus que jamais d'offrir de bons exemples ».

Avec ses camarades survivants du bataillon de Senlis, le vieux brave aime à trinquer à la santé du Président, idole de ce petit groupe d'« anciens Combattants » ; avec l'aide du « citoyen Vatin, ancien militaire, décoré, aide de camp du général Kellermann, commandant de la garde nationale », il fait le recensement de ces vieux soldats dont il nous donne les noms :

A Senlis : 1°) l'honorable citoyen Leclère, quartier-maître, âgé de 78 ans, heureux et content ;

2°) le brave camarade Lomme, âgé de 84 ans, vivant de ses bras ;

3°) à Plailly : le brave camarade Goyer, caporal, âgé de 83 ans, vivant de son petit revenu ;

4°) le brave Rapporté, sous-officier, âgé de 79 ans, vivant d'une petite pension, depuis peu d'années ;

5°) à Mortefontaine : le brave camarade Frénot, tambour, âgé de 80 ans, vivant de sa petite journée ;

6°) à Baron : le brave camarade Peiniau, âgé de 83 ans, vivant de son petit revenu ;

7°) à Eve : le brave camarade Papillon, âgé de 79 ans, vivant des bras de ses enfants ;

8°) enfin, à Ermenonville : le citoyen Albant lui-même, « vivant en philosophe dans une petite retraite champêtre dont il est le fondateur et l'architecte, au milieu des portraits des grands citoyens qui ont illustré la France ». Le « grand homme » préféré d'Albant, c'est Stanislas de Girardin. Le vieux soldat évoque la fête donnée pour le départ des volontaires de 93 : « j'étais le plus jeune de 22 engagés ; mes camarades ont commandé un banquet pour l'heure du midi ; le dessert s'est composé de chansons patriotiques. Ma voix perçante s'est fait retentir dans le voisinage ». Le soir, les filles du pays sont invitées à embellir le bal que le citoyen Girardin donne en son salon : « les belles aiment les guerriers ». Albant mène la danse ; « ce que nous avons renouvelé dans ledit salon avec les fils du citoyen Girardin : fête au château, fête au village ; ce qui a duré des années ». Ayant ainsi honoré l'amitié, le citoyen Albant s'honore lui-même avec une complaisance touchante : « Je n'ai cessé de me signaler dans mes bienfaits en m'occupant de la défense des causes des particuliers et des malheureux appelés en justice... Je fais les aumônes les plus marquantes aux malheureux... sans oublier celles qui ne sont pas visibles. Tous ces bienfaits me rajeunissent. Je suis le plus vieux dans le poste que j'occupe, doyen du bureau de bienfaisance, soldat de 93 ».

L'élection de Louis-Napoléon Bonaparte réveille chez le vieillard le souvenir de la visite du 1^{er} Consul à Stanislas de Girardin ; c'est l'occasion d'intéressantes descriptions du château d'Ermenonville : voici le salon orné du tableau de la bataille d'Ivry, la « tour de la belle Gabrielle » ; belvédère dans sa partie supérieure, boudoir et théâtre au rez-de-chaussée, voici la chaumière de Jean-Jacques. Le bocage de Mme de Girardin, « une grotte pour se reposer », la « maison du charbonnier », le « temple de la philosophie », l'étang, l'île des Peupliers, ornée du tombeau de Rousseau. « Ce qui a conduit le premier consul sur le sentier dudit étang joint au passage de la cascade... pour arriver au château n'ayant fait qu'un temps d'arrêt pour déjeuner, étant toujours pressé ; M. Stanislas le conduisant à sa voiture, il lui a serré la main ».

Cette souvenance rend indolore pour le citoyen Albant la transformation de sa chère république en second Empire et il chante sa joie : « je dois reprendre mon vol avec plus de gloire et de village en village pour trinquer avec ces braves camarades à la santé de notre Empereur qui nous rend heureux dans notre vieillesse ; j'y joins sa chère épouse, notre impératrice qui double notre contentement et prolonge notre carrière ».

N'est-ce pas charmant, cette dernière vision d'une vieille Renommée moustachue trottant sur nos routes du Valois d'un pas légèrement hésitant, la chanson aux lèvres et la satisfaction dans le cœur ? brave citoyen Albant ! témoin d'une époque abolie !

Séance du 10 Novembre 1956

LE DERNIER POÈTE DE COUR :

Pierre LAUJON, chantre de Chantilly

par C.-M. Dugas

Incontestablement, nos ancêtres jouissaient de caractères mieux trempés que les nôtres ; comme le citoyen Albant d'Ermenonville, Laujon vit crouler les régimes les uns sur les autres et conserva une bonne humeur inaltérable ; admirant et célébrant Bonaparte après les Condés, son principal mérite est d'avoir longtemps fait rire les échos et chanter les sources de Chantilly.

Né à Paris le 13 janvier 1727, fils d'un procureur ; élève du collège Louis-le-Grand, Pierre Laujon fut destiné par son père à suivre la carrière du Barreau ; mais la poésie seule comptait pour lui ; vers latins, parodies d'œuvres lyriques ou dramatiques à la mode, chansonnettes, occupaient tous les loisirs du jeune étudiant en Droit. Une parodie de « Thésée » revue et corrigée par Favard devait ouvrir à Laujon les portes du Théâtre de la Foire. A dix-huit ans, il obtenait seul son premier grand succès, « Daphnis et Chloé, sorte d'opérette à grand spectacle, musique de Bois-mortier. Avant d'être jouée, la gentille pièce devait être lue par son auteur à Madame de Pompadour, puis au comte de Clermont. La visite de Laujon à ce dernier, est décisive pour l'avenir du jeune poète.

C'est à Berny, son « palais abbatial », que ce cadet des Bourbon-Condé, reçoit l'auteur de Daphnis ; singulier personnage que ce comte de Clermont ; singulier, plus par la faute de son temps que par la sienne propre. Il venait d'avoir huit ans lorsqu'au mois de novembre 1717, il reçut à la fois les cérémonies du baptême et l'investiture de l'abbaye du Bec-Hellouin. L'année suivante il y joignit l'abbaye de St-Claude ; en 1721, celles de Chaâlis et de Marmoutiers ; deux ans après, celle de Cercamps, et enfin, en 1733, l'abbaye de Buzay, qu'il dut résigner, ainsi que Saint-Claude, Arcamps et Marmoutiers, pour recevoir en échange le 15 août 1737, la richissime abbaye de St-Germain-des-Prés, ce qui ne l'empêcha pas, en 1743, de recevoir la charge de grand-maître de la Franc-Maçonnerie, pour laquelle il ne manifesta pas plus de zèle que pour l'Eglise. Aimant les arts, la chasse, le théâtre et les filles de théâtre, il vivait le plus souvent dans sa résidence abbatiale de Berny, en compagnie de Mlle Le Duc, une danseuse dont il fit peut-être son épousemorganatique, bien qu'elle ne lui fut pas toujours fidèle ; au demeurant, bon homme, généreux envers ses serviteurs et se ruinant fort gaîment en joyeuse société ; il entendit « Daphnis et Chloé », fit amicalement parler l'auteur et... le nomma secrétaire de son cabinet et son premier secrétaire. Laujon commençait auprès des Condés une carrière de quarante-cinq ans que la Révolution seule devait interrompre ; sa place était douce. Il pouvait tout à son aise se livrer à la poésie et composer des comédies et des impromptus pour toute la haute société. Le Sérénissime Prince était le meilleur des patrons ; successivement, il nomma son poète : secrétaire de ses Commandements puis secrétaire-général du gouvernement de Champagne et de Brie ; il donna au père Laujon, l'intendance générale de sa maison et à Mlle Laujon un mari, M. Dufouart, chirurgien ordinaire de S.A.S.

Les pièces de Laujon étaient jouées devant Louis XV par Mme de Pompadour et sa troupe : « Eglé », « Silvie », « Ysmine », faisaient les beaux jours du théâtre de Fontainebleau et de celui de Versailles ; quoi qu'en disent les bons confrères du poète de cour. Laujon lui-même interprétait avec beaucoup de talent ses

œuvres et celle d'auteurs plus illustres. M. Jourdain, Sganarelle, comptaient parmi ses rôles, et il ne dédaignait pas les travestis bouffons où il excellait, s'il faut en croire ses contemporains.

La vie n'était cependant pas une fête perpétuelle dans l'entourage du prince-abbé ; parfois, l'abbé devenait général et s'en allait cueillir des lauriers, tandis que Laujon continuait à tresser des guirlandes de roses. Le comte de Clermont était très brave, comme tous les Bourbon-Condé. Sans doute aurait-il laissé comme guerrier une réputation des plus honorables si, en 1758, très embarrassé dans ses finances, il n'avait demandé la succession du maréchal de Richelieu dans la campagne d'Allemagne. Il ignorait l'état lamentable d'épuisement et d'anarchie dans lequel Richelieu avait laissé son armée. Le châtelain de Berny pouvait rétablir la discipline ; il n'avait pas la poigne nécessaire pour faire cesser les dissensions des généraux.

La campagne s'acheva, on le sait, en catastrophe par le désastre de Crefeld. Malade, découragé, Clermont payait les fautes de Richelieu et voyait s'achever sa carrière militaire ; celle de Laujon commençait ; nommé commissaire des guerres par le comte de Clermont, il avait accompagné celui-ci sur tous les champs de bataille de la campagne, sous le feu de l'ennemi, et devait continuer à servir sous les ordres du maréchal de Contades et du prince de Condé. Employé après la campagne dans les généralités de Châlons et de Paris, il y resta jusqu'en 1776, accompagna le prince de Condé au camp de St-Omer en qualité de commissaire des guerres et servit ainsi, pendant 30 ans, Mars aussi bien qu'Apollon.

A peine revenu de l'armée, le poète reprend son luth, ou plutôt sa musette, pour célébrer les vertus guerrières du prince de Condé au lendemain de la signature des préliminaires de la paix ; la muse héroïque ne se montre guère favorable à Laujon, qui excelle surtout à confectionner, souvent impromptu, chansons, parades et divertissements, non seulement pour son maître, mais pour une vaste clientèle qui va de la famille royale à de simples particuliers, amis du poète, — parmi lesquels figure « l'inventeur de la pomme de terre » Parmentier — épithalames, petites annonces en vers, chansons... pour pensionnats de demoiselles, sortent à flots de la plume de notre auteur. Il compose ainsi son chef-d'œuvre « Colin et Colette ou la Journée champêtre », adaptation de Robin et Marion, éternelle bergerie ou toujours l'amour naïf triomphe des tentations du monde.

En 1760, mettant le comble à ses bienfaits, le comte de Clermont marie son secrétaire des commandements. Le ménage fut heureux et s'il n'eut pas « beaucoup d'enfants », comme dans les contes de fées », il eut au moins deux fils et une fille.

La carrière de Laujon continuait paisiblement ; le théâtre italien donnait sa parodie d'Armide en 1762 ; le 13 juillet 1763, sa tragédie en 3 actes « Ismène et Isménias », était jouée à Choisy devant le roi et la reine ; succès d'estime dont le gentil poète se contentait.

C'est en 1763, au mois d'avril, que les bosquets de Chantilly résonnèrent pour la première fois (du moins officiellement) des pipeaux et des ramages de celui qui devait, pendant 26 ans, les peupler de nymphes, de fées, d'épikans et d'enchanteurs ; il s'agissait à la fois de présenter au prince de Condé une nouvelle troupe de musiciens et d'inaugurer l'île d'Amour jusqu'alors désignée sous le nom « d'île des bois verts ». Laujon prit soin de noter non seulement ses chansons ; mais les canevas de la fête de nuit qu'il orchestra. Nous pouvons ainsi assister à cette nuit enchantée, bien que pluvieuse, où, sur les canaux glissaient des batelets illuminés de feux de couleur et portant comme équipage des musiciens, des bergers et des bergères aux bras chargés de fleurs. La fête s'acheva par des danses ; les bergers et les bergères dansèrent et sur l'eau, les gouttes de pluie dansèrent avec les reflets multicolores des lanternes vénitiennes. Nul ne songeait alors que trente ans plus tard les lanternes serviraient à un tout autre usage.

Commissaire des guerres, poète de cour, acteur, Laujon allait bientôt ajouter à ces différentes activités la carrière de Chansonnier.

Le célèbre groupement du « Caveau » venait de reprendre une nouvelle vigueur avec un personnel presque entièrement renouvelé : Favart, Voisenon, Philidor, Goldoni, Joseph Vernet, Boufflers, Laujon, Parny furent parmi les sociétaires les plus fameux de ce groupement qui, pour se réunir dans une cave du Palais-Royal, ne préfigurait nullement les existentialistes de Saint-Germain-des-Prés. Si l'on chantait (sans allusions politiques) au Caveau, on y discutait ou lisait les œuvres nouvelles ; c'est au Caveau que Rameau trouve les auteurs qui le feront connaître. Boucher apporte ses dessins qui parfois inspirent des chansons. Les artistes étrangers sont reçus amicalement ; Garrick, Sterne, Wilkes, viennent sous l'égide de Crébillon fils ; Goldoni lit, avant de les présenter aux comédiens, son « Bourru bienfaisant » et « l'Avare fastueux ».

En 1771, utilisant ses créations du Caveau, Laujon fait imprimer trois volumes de chansons sous le titre : d' « A propos de Société ».

Quand le comte de Clermont meurt à Paris, le 16 juin 1771, le prince de Condé recueille le poète et le nomme secrétaire des Commandements du duc de Bourbon ; désormais, Laujon sera chargé de toutes les fêtes de Chantilly. Dans ce vaste domaine il peut déployer à loisir son réel talent de metteur en scène et d'improvisateur ; talent qui a son revers, car les très bons maîtres exigeants patrons du poète l'astreignent à une production forcée qui se solde par de nombreuses platitudes ; même Shakespeare et Molière succombèrent parfois dans leur besogne d'amuseurs de princes et Laujon n'est ni Shakespeare ni Molière.

C'est le 2 juin 1771, avant même la mort de son premier maître, le comte de Clermont, que notre poète organise sa première grande fête à Chantilly, pour accueillir la jeune duchesse de Bourbon ; sur l'air « Etes-vous de Chantilly ? ». Les habitants du pays, hommes et femmes, chantent une amusante ronde villageoise à deux chœurs ; ils souhaitent aux jeunes époux bonheur, prospérité... et postérité. Le lendemain, on offre à la jeune mariée une statuette de l'Amour que son mari a « trouvée » dans les souterrains du château : Laujon trace sur le socle une galante inscription :

« Je me croyais caché, mais cache-t-on l'Amour ?
« Echappe-t-il jamais à des yeux qu'il éclaire ?
« Henri m'a découvert et m'expose au grand jour...
« Qu'il mène près de moi sa compagne fidèle,
« Sûr que je répondrai pour lui
« Et parlerai toujours pour elle ».

(à suivre).

Séance du 9 Décembre 1956

**UNE MAISON DE SANTE POUR ALIENES
ET PETITS-MENTAUX PENDANT LA REVOLUTION :
« LA MAISON BELHOMME »**

par M. le Docteur René Benard

Les historiens d'occasion ne se sont pas gênés pour tracer un affreux tableau de la condition des aliénés avant la Révolution. Le Dr Bonnafous-Sérieux, dans sa thèse sur « La Charité de Senlis », tenue par les Frères de St-Jean de Dieu a fait justice de ces récits plus spectaculaires qu'exactes ; en réalité, la Révo-

lution a détruit le beau résultat des réformes poursuivies au cours du XVIII^e siècle dans le traitement des maladies mentales et il faudra attendre la loi de 1838 pour voir se reconstituer pour les aliénés le régime patiemment édifié par le XVIII^e siècle. Au moment où s'ouvre la Révolution les « maisons d'aliénés » sont fermées où se modèlent sur la Salpêtrière et Bicêtre, ce qui n'est point un compliment.

Toutefois, Tallien fait état encore « une multitude de maisons connues sous le nom de pensions bourgeoises où l'on tient renfermées sous prétexte de folie une foule de citoyens et de citoyennes arrêtés en vertu d'ordres arbitraires » ; nous ignorerions probablement les noms de ces maisons si, à l'époque de la Terreur, la plupart d'entre elles n'avaient pas servi de lieux de détention, de sortes de prisons-annexes.

L'ouvrage de Max Billard et l'**Intermédiaire des chercheurs et Curieux** nous en fournissent une liste assez complète. C'étaient :

- La maison Brunet, rue de Buffon.
- La Maison Belhomme, 70, rue de Charonne.
- La Maison Coignard à Picpus, ancienne folie de Ninon de Lençlos, à l'angle de l'actuel Boulevard Diderot et qui engloba plus tard le Couvent du même nom.
- La Maison Desnos.
- La Maison Dreneuc, rue de Provence.
- La Maison du Dr Dubuisson, 333, Fg St-Antoine, celle d'où, en 1812, s'échappa le Général Malet pour organiser son « interrègne de quelques heures » (Quels étaient vos complices ? « La France entière, et vous, tout le premier, M. le Président, si j'avais réussi... »).
- La Maison Escoubiac, rue du Chemin-Vert.
- La Maison de la Folie-Régnauld au 3, de la rue de ce nom, à Popincourt.
- La Maison de la Chapelle, rue Saint-Maur.
- La Maison du Dr Lemoine, rue des Amandiers, à 500 m. de la Maison Belhomme sur l'emplacement de l'ancien collège des Grassins.
- La Maison Montprin, 1466, rue Notre-Dame des Champs.
- La Maison Picquenault, à Bercy, 48, Fg St-Antoine.
- L'Hospice de l'Archevêché réservé aux femmes.

C'est de la Maison Belhomme que le conférencier va parler. Curieux destin que celui de cette maison qui dresse encore au 161 de la rue de Charonne, sa façade majestueuse surmontée d'une inscription en belles lettres dorées sur marbre noir : « Ancienne Maison de Santé du Dr Belhomme » ; sans doute contient-elle encore quelques atomes de folie qui inspirent fâcheusement romanciers, metteurs en scène et... historiens.

De « Caroline Chérie » (Cécil Saint-Laurent et René Clair) à Madame Forzinetti, en passant par Lenôtre et Jules Bernard, les variations les plus brillantes ont été composées sur le thème de la Maison Belhomme.

A la fois, historien et romancier, prestigieux évocateur, Lenôtre n'est malheureusement, pas toujours très exact ; rien qu'en écrivant : « Belhomme était un médecin qui, en 1787, installa sur les hauteurs de Charonne, une maison de retraite et de santé », il accumule trois erreurs : Belhomme n'était pas médecin, la maison en 1787, existait depuis près de 20 ans. Elle est bien située à Charonne, mais dans la partie basse de ce quartier.

Jules Bertaut, en reproduisant les erreurs de Lenôtre, en ajoute d'autres de son cru ; il écrit : « originaire du Berry, après avoir fait de bonnes études médicales à Paris, il s'était installé vers 1787... ». Or, Belhomme n'était pas Berrichon et, par ailleurs, il n'avait fait aucune étude médicale, ni bonnes, ni mauvaises, ni à Paris ni ailleurs. Il se contentait d'être... menuisier.

Quant à Mme Forzinetti-Motet, si elle a commis de grosses erreurs de dates, elle a, en publiant la documentation de son père le Dr Motet, apporté une contribution précieuse à l'histoire de la Maison Belhomme.

Jacques Belhomme naquit le 17 juin 1737 dans la minuscule paroisse du Mesnil-Conteville, sise à 10 kilomètres à l'Est de

Grandvilliers (arrondissement de Beauvais) ; il était fils d'Antoine Belhomme et de Marie-Anne de Gournay. Tous ses ancêtres, tant paternels que maternels, pendant cinq générations, étaient d'honnêtes laboureurs du Mesnil-Conteville. Belhomme était donc, non pas Berrichon, mais Picard. Cette origine nous expliquera bien des traits de son caractère.

C'est sans doute la médiocrité de l'avenir qui l'attendait dans la culture qui l'amena, d'abord à apprendre le métier de menuisier et ensuite à venir exercer son état à Paris, ou plutôt au faubourg de Charonne, à l'angle de la rue des Boulets. Il y vivote tant bien que mal lorsque, vers 1765, un grand seigneur — le faubourg de Charonne pullule de maisons de plaisance — est affligé d'un enfant idiot. Il en confie le soin au ménage Belhomme ; prix de pension convenu, tout le monde se trouve satisfait de l'arrangement ; si satisfait que bientôt Belhomme s'avise que garder des enfants, déficients ou non, constitue un métier plus lucratif que la menuiserie ; d'autres enfants arrivent et la maison prospère ; puis, à l'autre extrémité de la vie, certains parfois retombent en enfance. Pourquoi refuser d'héberger ces autres enfants s'ils le sollicitent ? Et voilà comment, de fil en aiguille, Belhomme fut amené à diriger une pension de petits déficients psychiques ; cela se situait vers 1768, comme nous l'apprend un prospectus de la maison paru en 1838.

La maison de la rue des Boulets devint insuffisante, Belhomme se transporta un peu plus loin au numéro 32 de la rue de Charonne.

Ce que furent les premiers aliénés entre 1768 et 1774, nous l'ignorons. Mais un document fort précieux conservé aux Archives Nationales, nous renseigne sur la période qui va de 1774 à 1790. L'Assemblée Nationale avait, par le décret du 12 Janvier 1790 et les articles 14 et 15 du décret du 16 mars suivant, ordonné aux administrateurs de tout le territoire de lui adresser un rapport sur les « personnes retenues dans les maisons de force, forts ou châteaux de leurs arrondissements respectifs en vertu de lettres de cachets, ou des ordres particuliers ». Cet état comprenant les « noms, surnoms, qualités et maladies des pensionnaires de Belhomme, maître de pension à Paris rue de Charonne, faubourg Saint-Antoine, n° 30 », fut adressé au Comité au mois de mai 1791. Nous voyons qu'à cette date Belhomme avait 47 pensionnaires, dont le plus ancien était une femme, Marguerite Philippaux, âgée de 49 ans. Elle était entrée dans la maison quinze ans auparavant, le 14 mars 1774. « Entrée de bonne volonté, son mari payant sa pension ». Les pensionnaires, dont les plus anciennement entrés dans la maison sont là depuis 1774, 1775, 1776, 1779, comprennent 29 hommes et 18 femmes.

Le plus grand nombre — 23 — a été placé là à la suite d'une interdiction prononcée soit par sentence du Châtelet, s'il s'agit de Paris, soit par ordonnance de police s'il s'agit de pensionnaires venant de province. Cette sentence est prononcée pour imbécillité, démence, folie, ou aliénation d'esprit. Un pensionnaire a même été interdit deux fois.

Vient ensuite 8 pensionnaires « libres, ou de bonne volonté », dont une femme de 40 ans, dans la maison, depuis 13 ans, a eu l'esprit aliéné mais jouit présentement de toute sa raison. Il faut y ajouter les malades sortant de l'Hôtel-Dieu non guéris, (on ne gardait les délirants aigus et les aliénés que trois mois au maximum, à l'Hôtel-Dieu) ; passé ce délai, s'ils n'étaient pas guéris, les malades étaient dirigés sur Bicêtre, sur la Salpêtrière, ou sur des pensions privées. Cinq pensionnaires de Charonne provenaient de la Salle St-Louis de l'Hôtel-Dieu. Deux autres sont classés « déments » sans autre précision. Trois « imbéciles », mais libres, un « infirme, 60 ans », enfin deux vieillards de 74 et 76 ans, « n'ayant d'autre infirmité que celles qui accompagnent généralement ce grand âge ».

Le Comité de Saint-Aulaire a fourni une description très exacte de la maison en 1792 :

« La maison du sieur Belhomme, au haut de la rue de Charonne dans le faubourg St-Antoine, était consacrée au traitement

des aliénés. Dans un corps de logis, au fond de la cour, on renfermait ceux dont l'état exigeait une surveillance sévère. Les plus tranquilles occupaient des chambres sur le devant de la maison. Une assez vaste cour séparée en deux par une grille servait de promenoir aux uns et aux autres ». (Comte de Saint-Aulaire : « Portraits de famille », Paris. 1879).

Comment, de maison de santé pour aliénés, la Maison Belhomme se transforma-t-elle en prison-annexe ? Comment le fait d'être incarcéré chez Belhomme vous garantissait-il contre le risque de la guillotine ? Aucune pièce d'archive ne nous l'explique et nous ne saurons probablement jamais quelles accointances avait Belhomme avec le Comité de Salut Public, l'Accusateur Public ou les Juges du Tribunal Révolutionnaire.

Un « Registre d'érou des détenus en la Maison de Santé du Citoyen Belhomme rue de Charonne, du 2^e frimaire, l'an 2^e de la République Française, une et indivisible » nous fournit quelques leurs.

Celui qui y figure le premier est un homme de 21 ans, transféré, le 5 août 1793, des Madelonnettes, avec pour motif, « Aliénation ». Second transféré des Madelonnettes à la rue de Charonne le 5 septembre, mais sans diagnostic ; le 6 septembre, nouvelle entrée, par « évacuation », venant de Bicêtre. Motif : « indisposition », puis le 24 septembre, deux séduisantes actrices, les citoyennes Lange et Mézeray, arrivent de Ste-Pélagie, l'une et l'autre pour « indispositions ». On a l'impression que la mécanique est en train de se roder. Survient alors le 28 septembre l'entrée du Citoyen Ranconnet de Noyon. Son transfert est prononcé par le Tribunal Criminel Révolutionnaire. Peu à peu on se rend compte que la machine est au point. Il est bon de signaler qu'à part deux cas, tous les autres envois vont se faire à l'échelon inférieur, celui des Administrateurs de Police. Les arrivées chez Belhomme se produisent maintenant de façon massive. Après le citoyen Peltier-Morfontaine le 30 septembre, ce sont 20 entrées en Brumaire, dont Talleyrand-Périgord, Nicoloy, la comtesse Tounelle-Breteuil ex-marquise, Magon la Baue ex-banquier ; 17 en Frimaire dont Béatrix Choiseuil-Gramont et Diane Adélaïde Rochechouart-Chatelet, le C^o Linguet avocat à Reims ; 16 enfin dans les 8 premiers mois de Nivôse. Depuis le 2 Brumaire, la colonne « motif de la translation » reste vierge.

L'histoire des conditions dans lesquelles arriva rue de Charonne, M. Ranconnet de Noyan, jette quelque leur sur la façon dont la Maison Belhomme devint un havre de sûreté pour les prisonniers riches.

Dénoncé faussement comme complice du Marquis de la Royrie, M. Louis-René Ranconnet de Noyan, gentilhomme breton, fut arrêté le 22 avril 1793 ; traîné dans les prisons de Dol et de Rennes, il en sortit cinq mois plus tard par ordre de Carrier pour prendre le chemin de la Conciergerie de Paris. Bien que l'enquête faite à Dol eut démontré l'innocence de M. de Noyan, Vilain, défenseur officieux du Tribunal Révolutionnaire, déclara sans détour à Mme de St-Aulaire, fille du prévenu, que ce dernier était perdu si son séjour se prolongeait à la Conciergerie ; pour le sauver, un seul moyen : lui remettre à lui, Vilain, la somme de 6.000 francs (plus d'un million de francs en monnaie actuelle) qu'il porterait à Fouquier-Tinville ; à ce moment, la mémoire de M. de Saint-Aulaire (petit-fils de M. de Noyan) le trompe quelque peu ; il nous conte que sa mère obtint audience de Fouquier-Tinville, lui demanda le transfert de son père rue de Charonnes et que Fouquier-Tinville lui remit l'ordre de transfert de la main à la main. La remise par Fouquier-Tinville, de la main à la main, de l'ordre de libération est du domaine de la fantaisie pure.

Il apparaît infiniment probable que ni cette fois ni pour les autres translations, l'accusateur public ne fut mis au courant du trafic d'influence dont ses comparses le chargèrent plus tard ; fonctionnaire modèle, probe, intègre, véritable bourreau de travail, Fouquier-Tinville laissa sa femme et sa fille dans la misère lorsqu'il expia sur l'échafaud son amour de « l'ouvrage bien faite »

(ouvrage qui consistait, malheureusement à faire passer le plus grand nombre de ci-devants « à la petite fenêtre »).

Toujours est-il que le tribunal criminel révolutionnaire fit preuve d'une étrange mansuétude, le 28 septembre 1793, en expédiant le citoyen Ranconnet-Noyan chez Belhomme, de crainte que le séjour à la Conciergerie fut dangereux pour la santé du prisonnier ; la « vie » des ci-devants inspirait généralement moins de sollicitude à Dolsen, Coffinhal et Herman ; on comprend aisément où a dû passer une bonne partie des 6.000 livres remises par Mme de St-Aulaire à Vilain.

Quand M. Ranconnet de Noyan comparut enfin devant le Tribunal Révolutionnaire, trois mois après, le 9 thermidor, il fut acquitté avec félicitations du jury.

Les choses ne se passaient pas toujours aussi bien. A la fin de chaque mois, les prisonniers venaient dans le cabinet de Belhomme discuter le prix auquel celui-ci avait tarifé leur existence ; pour une « économie mal entendue ». La duchesse de Grammont et la duchesse du Châtelet durent quitter la maison pour, quelques jours après, monter à l'échafaud. Belhomme s'en montra fort affecté.

Pour recevoir tout ce monde, il avait été obligé de construire des pavillons, de louer la maison voisine, l'Hôtel Colbert-Chabonais, gros frais qui entraînaient, de façon importante et progressive, la montée des prix de pension.

L'inéluctable finit par survenir : une dénonciation. Surveillé depuis le 2 nivôse an 2 (22 décembre 1793) par les membres du Comité Révolutionnaire de Popincourt, Belhomme fut, le 16 pluviôse, l'objet d'un rapport accablant de l'agent national du Département de Paris : « prévenu d'exactions envers les riches et d'inhumanité envers les malheureux. En outre d'avoir laissé communiquer les personnes suspectes détenues dans sa maison avec celles du dehors sans autorisation ». Belhomme adresse un relevé de dix noms de personnes qu'il héberge gratuitement ainsi que leurs femmes et leurs enfants ; il va même jusqu'à payer à certains d'entre eux 3 livres par jour. Il n'en est pas moins incarcéré, d'abord chez un compère à Picpus puis aux Ecosseis. Quelle influence occulte l'a orienté sur cette voie de garage ? Ce ne sont point choses qu'on laisse traîner dans les pièces d'Archives. De sa prison, Belhomme adresse aux Citoyens Administrateurs de la Police, une lettre véritablement ahurissante d'audace ; après avoir demandé les motifs qui ont déterminé les magistrats du peuple à l'arrêter, il peint en termes éloquentes son état de santé défectueux, celui de sa femme infirme, sa générosité envers ses pensionnaires : « j'ai toujours su concilier avec eux les devoirs que la loi m'imposait, avec les devoirs que la nature de l'humanité me commandait ». Il n'y a pas lieu à concussion de ses pensionnaires à lui, sa position n'a jamais différé de celle d'un marchand envers ses acheteurs, si ce n'est que ce dernier n'est sujet à aucune responsabilité, et que lui, Belhomme, a risqué sa tête dix fois par jour. « Quel est l'homme qui, sans aucun bénéfice voudrait se soumettre à une responsabilité semblable ? Aucun règlement ne fixe le prix de sa pension et il a de gros frais pour la nourriture et le service de ses pensionnaires ; certains citoyens pauvres sont traités chez lui, gratis, aussi bien que les riches en payant ».

Et, après ce plaidoyer, Belhomme achève hardiment : « Je demanderai :

1°) Le procès-verbal de mon arrestation qui doit en contenir les motifs ;

2°) Qu'on me renvoie devant tel Tribunal qu'on jugera à propos pour y être jugé suivant les rigueurs de la Loi ;

3°) Et en attendant que l'administration de police me renvoie chez moi sous tel nombre de caution qu'elle jugera nécessaire, et à la charge pour moi de me représenter toutes les fois qu'on l'exigera.

L'état où je suis ne me permet pas de douter que cette dernière demande ne soit accueillie : la justice et l'humanité le commandent ».

Belhomme.

Malgré la justice, malgré l'humanité, malgré les puissantes relations qu'il devait avoir pour oser écrire ainsi, Belhomme fut maintenu sous les verroux pendant deux mois encore ; le 16 germinal il était transféré à la Force et le 29 germinal le Comité de Sûreté Générale le renvoyait devant le Tribunal Révolutionnaire ; c'était la mort presque certaine ; la main invisible qui protégeait Belhomme le détourna vers le Tribunal Criminel du Département de Paris. Le 4 floréal an 2, notre homme était condamné à six ans de fer. Le 5, l'accusateur public annonçait au Comité de Sûreté Générale que le coupable était décidé à se pourvoir en cassation.

D'où était venue la dénonciation ? Combien de temps durèrent les six ans de fer auxquels le Tribunal l'avait condamné ?

A la première question, une réponse a été fournie pour un certain Dr Vogt qui semble bien informé : il s'agirait d'un pensionnaire persécuté-persécuteur que le Comité de Salut Public avait imposé à Belhomme, à titre gratuit. La chose ne paraît pas impossible, malheureusement le Dr Vogt ne fournit aucune preuve. Pour nous au contraire, il s'agirait de ce qu'on appelle dans le milieu un **règlement de compte** : les exigences des « intermédiaires » se sont montrées croissantes ; à un moment Belhomme s'est refusé à y satisfaire. Il a été abattu. Les deux hypothèses ne sont d'ailleurs pas inconciliables.

La durée de la détention ? Dans sa lettre au Journal des Débats du 30 septembre 1854, Mme Belhomme parle de 9 mois passés à Ste-Pélagie. Ce qui est certain, c'est que le prisonnier fut libéré antérieurement à 1798, puisqu'à cette époque (12 floréal an 6) il épousait en secondes noces, à Versailles, Agathe Chanot, de 39 ans plus jeune que lui. Le ménage n'en eût pas moins quatre enfants, dont une fille en 1812 (Belhomme avait alors 75 ans), laquelle mourut en 1896, cent soixante et un an après la naissance de son père.

Belhomme a repris la direction de sa maison de santé. Un registre coté et paraphé le 9 prairial an XII par le Sieur Léger Martin Cibergues, commissaire de police chargé de l'inspection de la maison nous donne les noms, âges et diagnostics des pensionnaires de la maison ; nous y retrouvons d'anciennes connaissances, tel Antoine du Roux de Lamotte, entré en 1775 à l'âge de 16 ans et qui en a maintenant 45, l'ancien vicaire de Ste-Marguerite, Barnier, dont la pension était en 1791, payée par l'Archevêque de Paris et que Belhomme garde chez lui gratuitement depuis treize ans, ou François Timothée Lamboucy, prêtre de Saint-Paul, qui paye sa pension lui-même et dont la folie consiste, se croyant un grand acteur, à réciter inlassablement des tragédies en cinq actes. Il semble bien qu'il ne soit entré aucun aliéné à l'époque de la Terreur. Belhomme avait autre chose à faire qu'à s'occuper d'eux et ce n'est qu'à partir de Messidor an 3 que nous revoyons quelques déments entrer rue de Charonne.

Belhomme mourut à 87 ans, le 16 septembre 1824. Depuis plusieurs années déjà il ne s'occupait plus de sa maison. Son fils aîné Jean-Etienne Belhomme, docteur en médecine, ancien Interne des Hôpitaux, élève d'Esquirole et de Ferrus en assumait la direction à partir de 1828. Et voilà pourquoi l'inscription « Maison de Santé du Docteur Belhomme » peut légitimement flamboyer sur le marbre noir de la maison de la rue de Charonne. Entre 1815 et 1828, l'intérim avait été assuré par le Docteur Burdin jeune.

Belhomme fut-il un tortionnaire, un bourreau d'argent, un concussionnaire ? Lenôtre, Bertaut et André Ferroni (1) ont traité la question et largement développé la controverse qui mit aux prises le comte de St-Aulaire et la Veuve de Belhomme à la suite de la publication d'un article de St-Marc Girardin (2).

- (1) Ferroni André. - Une maison de santé pour le traitement des aliénés à la fin du XVIII^e siècle. — Thèse de Paris. 1954.
- (2) « Journal des Débats ». N^{os} 257, 270 et 309 des 17, 30 Septembre et 9 Novembre 1854.

Le conférencier inclinerait à adopter une opinion moyenne ; si Behomme n'apporta pas grand chose en dot à son second mariage, ne gardait-il point quelque bas de laine enfoui dans un coin de son jardin. Et si Behomme affirmait qu'il avait eu de gros frais, on peut le croire ; le grand nombre de complices que nécessitait son entreprise dut — sans le ruiner — le dépouiller d'une part importante du gâteau.

Mais comment cet homme qui n'était point médecin, ce menuisier, réussit-il à diriger une maison de santé pour aliénés ? Tout simplement en se bornant à être un « marchand de soupes » et en s'adressant pour les soins médicaux à un médecin. Et quel médecin !

Dans leur très bel ouvrage sur les Maladies de l'Esprit et leurs Médecins du XVI^e au XVIII^e siècle, Laignel-Lavastine et Vinchon ont montré tout ce que la psychiatrie moderne doit à Pinel.

Philippe Pinel, né à St-André (Tarn), le 20 avril 1745, docteur en médecine de l'École de Toulouse en 1773, de la Faculté de Montpellier en 1777, arrive à Paris en 1778. Il y a des débuts extrêmement difficiles ; la mort d'un ami très cher au cours d'un accès de manie aiguë, l'incite à se tourner vers l'étude des maladies mentales. A la suite de cinq années passées à étudier les pensionnaires de Behomme, Pinel publie en 1788 à la **Société Royale de Médecine**, le résultat de ses « **Observations sur le régime moral qui est le plus propre à rétablir dans certains cas la raison égarée des maniaques** ».

De là découlent : sa nomination comme médecin-en-chef de Bicêtre, puis son entretien avec Couthon, alors président de la Commune à qui, en 1793, il arrachera la permission de briser les fers des aliénés de Bicêtre et de la Salpêtrière, révolution si profonde que l'Académie de Médecine et la Faculté de Médecine l'ont, l'une et l'autre, commémorée par des tableaux.

Dans le cimetière du Père Lachaise, une humble tombe abandonnée, posée toute de guingois contient les restes de Jacques Behomme ; au-dessous du nom et des dates (1737-1824) on peut lire ces lignes, touchant témoignage de piété filiale :

« Il fut enthousiaste adorateur du Beau
« Ici-bas, l'avant-goût de la céleste vie.
« Permits, Dieu de bonté, que cette âme ravie
« En garde encore le culte au-delà du tombeau ».

A. B.

Toute proche, la rue de Charonne enferme de précieux souvenirs : voici l'emplacement du couvent des Dames de la Croix où Cyrano de Bergerac vint terminer ses jours et dormir son dernier sommeil, la prieure de ce couvent étant alors une de ses cousines.

Au 163 s'élevait il y a encore quelques mois l'Hôtel Colbert-Chabanais dont Behomme fit, un temps, une dépendance de son établissement. Le portail du 161 bis présente le nombre 32 gravé profondément dans la pierre ; c'est l'unique vestige dans toute la capitale de la première tentative de numération des rues de Paris, celle de 1726.

Au 161, enfin, le Dr Aubrun laisse aimablement les pèlerins de l'Histoire visiter les jardins de l'ancienne maison Behomme. Tout est silence. Les bruits de la grande cité bourdonnante ne franchissent pas les murs de cette maison. Vous êtes ici sur un des hauts lieux de la Médecine. Ici, dans cette maison Behomme, à l'aurore de la Révolution Française et grâce au génie d'un Pinel, est née la psychiatrie moderne.

Le Gérant : W. MAROT.









